DOCUMENT D'ORIENTATION STRATEGIQUE (DOS) DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)

« Un Programme de développement en harmonie avec l'écosystème »

Mai 2023

2023-2030

Préface

Dans la perspective de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam et des autres produits miniers structurants dans les régions de l'Est et du Sud, **le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a mis en place, le 26 décembre 2014, le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone frontalière Adjacente (PADI-Dja).

Le Document d'Orientation Stratégique (DOS) 2023-2030 adopté par le Comité d'Organisation et de Supervision (COS) du PADI-Dja en sa 15e session, constitue le nouveau cadre de référence pour l'atteinte de l'objectif qui lui a été assigné, à savoir : « améliorer les conditions de vie des populations et promouvoir les échanges transfrontaliers de ladite zone, à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socioéconomiques de développement et d'appui institutionnel ».

Les orientations stratégiques 2023-2030 tirent avantage de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre des précédentes phases du Programme. Elles sont le fruit d'une combinaison d'exercices techniques (évaluation des effets du Programme, lectures du DOS 2020, du Document de Stratégie et d'Appui Conseil (DSAC), du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et des stratégies sectorielles) mettant à contribution les consultants, les CTD, l'Unité Opérationnelle de Gestion du Programme (UOGP) du PADI-Dja et les responsables du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

Aligné sur la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30), ce nouveau DOS prend également en compte les engagements de l'Etat pour la protection de la Boucle Minière du Dja et de la zone frontalière, ainsi que le contexte politique et socioéconomique.

En outre, le présent DOS retrace les lignes directrices devant orienter les actions du Programme pour l'atteinte des résultats attendus. Il fixe par ailleurs les cibles à atteindre ainsi que les ressources à mobiliser.

Le défi majeur à relever pour la mise en œuvre de cette stratégie, est la recherche des financements auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), pour la mise en œuvre des projets d'envergure. Aussi, les PTF pourront-ils trouver dans ce Document, une base référentielle pour une collaboration fructueuse avec le PADI-Dja.

En somme, il s'agit pour la bonne exécution du Programme d'assurer une excellente synergie d'actions entre les différentes parties prenantes ainsi qu'une forte implication des principaux bénéficiaires que sont les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

ALAMINE OUSMANE MEY

Sommaire

Préface I
Sommaire II
Liste des tableaux et figures IV
Liste des Sigles et Abréviations V
Résumé VII
Introduction XI
Chapitre 1 : Cadre de mise en œuvre du Programme 1
I. Cadre institutionnel du Programme 1
A. Mission du programme 1
B. Objectifs du programme 1
C. Cadre d'exécution du programme 2
II. Environnement stratégique du PADI-Dja 3
A. Environnement écologique et climatique 3
B. Environnement politique 4
C. Environnement économique 5
D. Les engagements de l'état pour la protection de la boucle du dja 5
E. Les orientations de la snd30 et du code général des ctd 6
F. Le projet minier du fer de Mbalam 7
G. Les parties prenantes du programme 8
Chapitre 2 : Diagnostic de la mise en œuvre du PADI-Dja 10
I. Résultats et effets obtenus 10
II. Evaluation des résultats 14
III. Analyse FFOM du PADI-Dja 16
A. Les points forts 17
B. Les points faibles 18
C. Les défis 18
IV. Leçons apprises 18
Chapitre 3 : Plan stratégique 2023-2030 20
I. Objectif stratégique, axes stratégiques et leviers d'action 20
A. Objectif stratégique du programme 20
B. Axes stratégiques du programme 21
C. Leviers d'actions 21

D. Actions prioritaires 22
II. Phasage actualise, matrice d'actions prioritaires et cadre logique du programme 24
A. Phasage actualisé du programme 24
A. Cadre logique du Programme : 24
B. Matrice d'actions prioritaires 28
Chapitre 4 Dispositif de mise en œuvre, financement et suivi-évaluation 40
I. Pilotage stratégique 40
A. La tutelle technique 40
B. Le Comité d'Orientation et de Supervision 40
II. Pilotage opérationnel 40
A. L'Unité Opérationnelle de Gestion du Programme (UOGP) 41
B. Les antennes opérationnelles 41
C. Cadre organique du programme 42
III. Financement de la stratégie 44
A. Le Budget de l'Etat 45
B. Partenaires Techniques Financier 46
C. Les contributions issues des conventions d'exploitation du fer de Mbalam. 46
IV. Suivi-évaluation de la stratégie 46
A. Objectif du suivi –évaluation 46
B. Description du dispositif de suivi évaluation du PADI-Dja 46
C. Système d'information 49
V. Analyse des risques 51
A. Risque institutionnel 51
B. Risque économique et financier 51
C. Risque humain 52
D. Risque de processus 52
E. Recommandations 57
Conclusion 58
Annexes 60
Annexe 1 : Arbre à problèmes du Programme 61
Annexe 2 : Cadre des résultats du Programme 63
Annexe 3 : Cadre organique du PADI-Dja 75

Annexe 4 : Décret fixant les règles régissant les Projets et Programmes 101
Annexe 5 : Termes de Référence de la révision du DOS du PADI-Dja 102
Annexe 6 : Décret de création du PADI-Dja 103
Annexe 7 : Liste des documents consultés..... 104
Equipe de rédaction..... 105

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 : Principales réalisations et effets obtenus (2020-2022) 11
Tableau 2: Evaluaution des principaux résultats 15
Tableau 3: Tableau FFOM..... 17
Tableau 4: Phasage actualisé du Programme..... 24
Tableau 6: Cadre logique du Programme..... 25
Tableau 5: Matrice d'actions prioritaires du Programme pour la période 2023-2025.29
Tableau 7: Risques de processus identifiés dans les composantes..... 53
Tableau 8 : annexe 2 Cadre des résultats..... 64

Figure 1: Carte présentant la zone de couverture du PADI-Dja..... 4
Figure 2: Zone couverte par les projets de conservation de la biodiversité 6
Figure 3 : Organigramme de l'UOGP validé par le COS en sa 15e session pour un meilleur fonctionnement du Programme..... 43
Figure 4: Organigramme d'une antenne opérationnelle validé par le COS en sa 15e session pour un meilleur fonctionnement du Programme..... 44
Figure 5: Processus de Suivi-évaluation avec ses différents outils 50

Liste des Sigles et Abréviations

AER	Agence d'Électrification Rurale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APD	Avant-Projet Définitif
APS	Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
BM	Banque Mondiale
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
BTC	Briques de Terre Comprimées
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CCAI	Cellule de Coopération et Appui Institutionnel
CCTRP	Cellule de Communication, Traduction et Relations publiques
CDI	Centre d'Information et de Documentation
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
COS	Comité d'Orientation et de Supervision
CRTV	Cameroon Radio Television
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVEC	Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DISE	Développement des Infrastructures Socio-Economiques
DOS	Document d'Orientation Stratégique
DRC	Développement Rural et Communautaire
DSAC	Document de Stratégie d'Appui Conseil
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
GEF-7	Global Environment Facility

IECS	Information-Éducation-Communication-Sensibilisation
IGEPS	Inspection Générale chargé de l'Evaluation des Performances des Services
INC	Institut National de Cartographie
PAD-cacao	Projet d'Appui au Développement du cacao
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MSC	Mutuelles de Santé Communautaire
PADI-Dja	Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone frontalière Adjacente
PASEC	Plan d'Accompagnement Socioéconomique des Populations Socialement Vulnérables
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
POS	Plan d'Occupation des Sols
PS	Plan de Secteur
PSV	Populations Socialement Vulnérables
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAFC	Section Administrative, Financière et Comptable
SIG	Système d'Information Géographique
SIM_BA	Logiciel de gestion comptable des communes
SND30	Stratégie Nationale de Développement
SODECAO	Société de Développement du Cacao
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UOGP	Unité Opérationnelle de Gestion du Programme
WWF	World Wide Fund for Nature

Résumé

Dans la perspective de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam et d'autres projets miniers structurants dans les régions de l'Est et du Sud, et en vue de préserver l'intégrité des riches écosystèmes de la zone, le Gouvernement du Cameroun a créé, par Décret N° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014, le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone frontalière Adjacente (PADI-Dja) ; avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations et de promouvoir les échanges transfrontaliers de ladite zone, à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socioéconomiques de développement et d'appui institutionnel.

Le Décret de création du Programme a prévu une mise en œuvre de ce dernier par phase de cinq années chacune. Afin d'opérationnaliser les orientations du Décret, un Document d'Orientation Stratégique (DOS, 2017) a été élaboré et a défini une exécution du Programme en cinq phases de trois ans avec une première et une deuxième phase qui vont de 2015 à 2019, une troisième phase qui va de 2020 à 2022. Le présent DOS a aligné le phasage du Programme au Décret de sa création et à l'échéance de la SND30, ainsi la quatrième phase va de 2023 à 2027 et la cinquième phase de 2028 à 2030.

Au cours de la mise en œuvre de la troisième phase du Programme, le Comité d'Orientation et de Supervision (COS) a recommandé au MINEPAT de procéder à l'évaluation du Programme de 2015-2020, afin de porter à son attention, les performances de ce dernier et l'appréciation qu'ont les populations bénéficiaires de ses effets sur leurs conditions de vie. Ladite évaluation qui a été réalisée en mars 2022 a eu comme principale recommandation : la nécessité de réviser le DOS du Programme afin d'améliorer sa structuration du et de réviser son cadre des résultats.

En réponse à la recommandation susmentionnée, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, par correspondance N°0000500/L/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZ du 13 août 2022, a autorisé la tenue d'une série d'ateliers chargés d'actualiser le DOS 2020.

Le présent DOS constitue ainsi, le nouveau cadre de référence du PADI-Dja pour la période 2023-2030. Sur le plan méthodologique, il est le fruit d'une combinaison d'exercices techniques (évaluation des effets du Programme, lectures du DOS 2020, du Document de Stratégie et d'Appui Conseil (DSAC), du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD),de la SND30, du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et des stratégies sectorielles…) faisant appels aux CTD, à l'UOGP du PADI-Dja et aux responsables du MINEPAT, lors de plusieurs séances d'élaboration et de validation du rapport.

Le contexte de son élaboration est marqué entre autres par :

- une succession des crises au niveau international, notamment la crise sanitaire liée au « COVID 19 » sur la période 2020-2022 et la crise Russo-Ukrainienne, et au niveau national par la crise sécuritaire dans les régions du

Nord-Ouest et du Sud-Ouest d'une part et dans la région de l'Extrême-Nord victime des exactions de la secte terroriste Boko-Haram ;

- la dégradation de l'environnement économique mondial et national, caractérisée par une rareté des ressources financières et une inflation sans cesse galopante des prix des produits sur les marchés ;
- l'entrée en vigueur du Code Générale des CTD et de la SND30.

Du diagnostic des précédentes phases, il apparait que :

- ✓ le bilan des principales réalisations du PADI-Dja fait état de : (1) dans le cadre du développement rural et communautaire, trois filières sur sept ont été structurées et organisées à savoir les filières cacao, apicole et les produits forestiers non ligneux ; (2) dans le cadre du développement des infrastructures socioéconomiques, 37 forages ont été construits ; 136 km de route sur 1500 km ont été réhabilités ; 65 km de routes sur 1177km ont été étudiés et aucun km de route construit sur 100km) ;(3) pour ce qui est de l'appui institutionnel, 4 communes sur 11 ont vu leurs POS élaborés, plusieurs ateliers de renforcement des capacités thématiques des responsables des Communes ont été réalisés, avec des appuis en matériel et équipements informatiques et une plateforme PADI-Dja multi-acteurs mise en place.

- ✓ l'évaluation des résultats du Programme montre que sur les 10 (dix) objectifs, sept (07) présentent un bilan moyennement satisfaisant du fait des retards accusés dans la mise en œuvre de la plupart des activités qui auraient dû être achevées à la phase 3. La maturation de la plus part des projets n'est pas encore achevée et la recherche des financements additionnels n'a pas connu de suite favorable. Ainsi, l'évaluation de la cohérence des objectifs du Programme a montré la nécessité de reconduire uniquement cinq (5) objectifs sur 10 pour la phase suivante.

- ✓ l'analyse FFMO du Programme a permis de ressortir : (i) **les *points forts du Programme*** qui sont la forte implication de la tutelle technique dans la mise en œuvre des actions du Programme, la forte participation des parties prenantes au COS et autres instances de Pilotage du Programme et l'implication des maires aux différents projets. **(ii) l*es points faibles du Programme,*** à savoir l'insuffisance du budget de l'État à financer les plans d'action du Programme, la faible capacité de lobbying au bénéfice du Programme, auprès des acteurs nationaux et internationaux et la faible maturation des projets ; **(iii) *les défis du Programme*** *qui sont la* rationalisation et la priorisation les projets suivants les ressources disponibles l' amélioration du processus de maturation des projets et la recherche des financements auprès des PTF pour la réalisation des activités du Programme.

Au regard du diagnostic ci-dessus, trois leviers d'actions ont été identifiés, à savoir : (i) finaliser la maturation des projets, (ii) augmenter le volume de financement du Programme, (iii) améliorer la participation des communes. Ces leviers constituent les éléments sur lesquels le Programme devra mettre un accent particulier pour améliorer sa performance pour la période 2023-2030.

Pour la phase 4, deux axes stratégiques d'intervention du Programme ont été déclinés. Il s'agit de :

- **la mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique durable** (par l'amélioration des revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs dans les filières économiques à fort potentiel et la construction des infrastructures de croissance nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'attractivité de la zone pour les investissements privés) ;
- **la mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme** (par une gestion efficace et efficiente du Programme, la mise en œuvre d'une synergie d'actions entre les différents acteurs et le développement d'un système de communication efficace).

En liaison avec les axes stratégiques déclinés, cinq (5) objectifs spécifiques ont été définis :

1) Améliorer les revenus des populations, à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement. Cet objectif sera mis en œuvre à travers la composante Développement Rural et Communautaire (DRC).
2) Mettre en œuvre une synergie d'actions entre les parties prenantes et développer les activités de renforcement des capacités et d'appui conseil pour les communes. Cet objectif sera mis en œuvre par la Cellule de Coopération et d'Appui Institutionnel (CCAI).
3) Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la boucle du Dja. Cet objectif spécifique sera opérationnalisé à travers la composante Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE).
4) Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics. Cet objectif sera opérationnalisé par la Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques (CTRP).
5) Assurer la gestion du Programme. Cet objectif incombe principalement à la Section Administrative, Financière et Comptable (SAFC).

En vue de la réalisation des objectifs suscités, des actions prioritaires et activités ont été identifiées en tenant compte de la disponibilité des ressources (financières, humaines et matérielles), des défis et opportunités du Programme. Un cadre des résultats (voir annexe 2 p.55) fixant les valeurs de références et cibles des indicateurs de suivi- évaluation du Programme a également été élaboré.

Lesdites actions prioritaires du PADI-DJA seront mises en œuvre par un dispositif constitué des organes stratégiques (la tutelle technique et le Comité d'Orientation et de Supervision) et opérationnels (l'Unité opérationnelle et de Gestion du Programme et les antennes opérationnelles).

Le financement de la stratégie se fera à travers plusieurs sources, à savoir : le Budget de l'Etat, les ressources des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les contributions issues des conventions d'exploitation du fer de Mbalam.

Le dispositif de suivi-évaluation est composé des 7 principaux intervenants issus des organes stratégiques et opérationnels donc l'ensemble des tâches portent sur la collecte des données (hebdomadaires, trimestrielles, annuelles), l'exploitation (traitement, analyse, interprétations), l'assurance qualité, la diffusion, l'utilisation et l'archivage. Lesdites données seront analysées, traitées et stockées dans une base de données, afin de disposer des statistiques nécessaires pour le suivi des extrants des différentes activités et des indicateurs d'effets des actions des différentes composantes.

Dans la mise en œuvre du Programme, plusieurs risques devront être pris en compte : (i) la non révision du Décret N° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014, portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja , en son article 12 relatif aux effectifs du Programme, (ii) le non fonctionnement des antennes opérationnelles de Meyomessi et de Messamena, qui pourrait entrainer le faible suivi-évaluation des activités du Programme sur le terrain (iii) la non signature des conventions avec les PTF qui aurait pour conséquence la non atteinte des objectifs du Programme.

Introduction

Le présent document propose la stratégie du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja) sur la période 2023-2030. Il résume les développements récents obtenus sur le terrain, grâce à l'action du Programme, les perspectives et présente les opportunités, les défis et le cadre stratégique du PADI-Dja. Il est élaboré par une équipe multidisciplinaire et s'adosse fortement sur des discussions avec les responsables de composantes du Programme. Il prend en compte les conclusions de la mission d'évaluation des effets du PADI-Dja, réalisée en 2021 sous la coordination de l'Inspection Générale en charge de l'Evaluation de la Performance des Services (IGEPS) du MINEPAT. Il s'appuie également sur les résolutions et recommandations de la 14ième session du Comité d'Orientation et de Supervision du PADI-Dja, du 1er mars 2022.

Les orientations stratégiques du présent DOS 2023-2030 ont été validées par la 15ème session du COS. Le DOS s'aligne sur les priorités du Gouvernement déclinées dans la SND30.

L'élaboration du DOS 2023-2030 du PADI-Dja intervient dans un contexte de stabilité politique et de bonnes performances économiques, qui ont permis au Cameroun d'être classé, par la Banque Mondiale (BM), dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure. Depuis 2020, l'économie s'est montrée résiliente, en dépit des impacts négatifs de la COVID-19, qui ont fait chuter le taux de croissance à 0.1%. Celui-ci est reparti à la hausse en 2021, pour s'établir à 3.6%. Le conflit en Ukraine a certes eu un impact sur la reprise économique du Cameroun, accentuant les pressions inflationnistes et les vulnérabilités structurelles nationales. Malgré les turbulences économiques mondiales, la croissance du PIB a atteint 4,0 % en 2022 et est estimée à 4,6 % d'ici 2024, selon la Banque Mondiale.

Au cours de la période 2019-2022 du DOS précédent, le PADI-Dja a mis l'accent sur les infrastructures socioéconomiques, le développement rural et le début du transfèrement des acquis du Programmes aux Communes, avec des résultats moyennement satisfaisants.

Malgré ces avancées, le principal défi du PADI-Dja reste aujourd'hui le financement de ses activités dans les domaines des infrastructures et du développement agricole. Ce défi principal est aggravé par des défis sous-jacents que sont (i) la faible autorité et capacité propre de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Programme (UOGP) à mobiliser les financements à partir d'autres guichets ; (ii) la faible qualité de la coopération avec les services techniques déconcentrés des ministères sectoriels ; (iii) la faible structuration du suivi-évaluation des projets ; (IV) la faible maturation des projets ; (V) la faible diversification des coopératives agricoles ; (VI) l'insuffisance des ressources humaines ; (VII) la faible rationalisation et priorisation des activités au regard du budget disponible.

Pour relever ces défis, le DOS 2023-2030 a pour objectif principal de structurer l'action stratégique du PADI-Dja, à travers des choix destinés à garantir le succès

dans la réalisation des objectifs assignés au Programme au cours de la période de référence. Pour atteindre cet objectif, le Document d'Orientation Stratégique s'articule autour de deux (2) axes prioritaires : (I) la mise en place d'un écosystème de développement socioéconomique durable et (II) la mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme.

Le choix desdits axes prioritaires repose sur un ensemble de critères, en conformité avec le diagnostic du déploiement des composantes opérationnelles et d'appui, ainsi que les orientations stratégiques de la mission d'évaluation de 2021.

Ces critères intègrent l'alignement avec les orientations du Décret n°02021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de Développement. Ils cadrent également avec la convention minière pour le développement du fer de Mbalam, qui a connu des avancées avec la signature par le **Président de la République**, le 17 août 2022, du Décret attribuant le permis d'exploitation du gisement de fer de Mbalam à la société Cameroon Mining Company Sarl (CMC).

Ce contexte de plus en plus favorable devrait faciliter la mise en œuvre du présent document. A cet effet, le DOS 2023-2030 du PADI-Dja devra, pour se financer, renforcer la mobilisation des ressources auprès de l'Etat. Mais il devra surtout soutenir la recherche des financements additionnels auprès de nouveaux guichets, notamment ceux des PTF, des BRICS, et savoir tirer parti des fonds verts. Pour cela, il faudra tenir compte des résolutions de la COP 27 en Egypte, qui ont permis d'avancer dans la constitution d'un nouveau fonds de soutien aux pays du Sud pour leur adaptation aux changements climatiques, doté de 230 millions de dollars US.

Outre l'introduction, le présent document est bâti autour de quatre chapitres : le premier aborde le cadre de mise en œuvre du PADI-Dja depuis sa création et analyse de l'environnement stratégique dans lequel il se déploie ; le deuxième fait le diagnostic de la mise en œuvre du Programme, en ciblant les principaux résultats auxquels il est parvenu et leurs effets sur les populations ; le troisième quant à lui table sur le plan stratégique 2023-2030, à travers deux axes stratégiques indiqués supra ; le dernier chapitre statue sur le dispositif de mise en œuvre, de financement et de suivi-évaluation de la stratégie.

Chapitre 1 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Ce chapitre permet de poser le cadre institutionnel du Programme et de décrire l'environnement stratégique dans lequel ce dernier a été et sera mis en œuvre.

I. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROGRAMME

Cette partie présente la mission et les objectifs du Programme. Elle permet également de rappeler le cadre institutionnel du PADI-Dja conformément au Décret N° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014 portant création du Programme.

A. MISSION DU PROGRAMME

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire à travers le programme 019 : **« Renforcement de la planification stratégique et amélioration de la gestion des équilibres régionaux et locaux de développement »** dont l'objectif est de Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national, le PADI-Dja a pour mission de : ***« concevoir et mettre en œuvre un modèle de développement économique inclusif à une échelle régionale, en utilisant le levier économique de la valorisation des ressources minières locales à travers un projet industriel d'envergure ».***

B. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le PADI-Dja a pour objectif global **d'améliorer les conditions de vie des populations et de promouvoir les échanges transfrontaliers de ladite zone, à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socioéconomiques de développement et d'appui institutionnel, dans le cadre de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam et d'autres projets miniers structurants des régions concernées.**

De manière spécifique, le Programme vise à :

- *mettre en œuvre un dispositif de désenclavement de la boucle minière du Dja et la zone frontalière adjacente ;*
- *assurer le développement d'une économie rurale intégrée, basée sur la mise en valeur économique des potentialités forestières et agro-sylvo-pastorales de cette zone ;*
- *améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;*
- *mettre en place des infrastructures et équipements de croissance ;*
- *favoriser le développement des activités économiques susceptibles de contribuer à l'intégration sous régionale des populations riveraines de cette zone ;*
- *améliorer la sécurisation de la zone frontalière ;*

- *faciliter la mise en œuvre des projets de coopération, d'accompagnement et d'assistance institutionnelle au bénéfice des Communes de la zone , les administrations et les autres entités publiques impliquées ;*
- *élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'appui-conseil, d'appropriation et de transfert progressif des acquis au bénéfice des communes de la zone, des administrations et autres entités publiques impliquées ;*
- *développer et mettre en œuvre les outils de collaboration entre les différents acteurs de développement.*

C. CADRE D'EXECUTION DU PROGRAMME

Selon le Décret N° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014, le Programme est dirigé par trois organes :

- Le Comité d'Orientation et de Supervision ;
- L'Unité Opérationnelle de Gestion ;
- Les Antennes Opérationnelles.

i. Le Comité d'Orientation et de Supervision

Il assure la coordination et la supervision des activités en liaison avec les administrations et les partenaires concernés. A ce titre, il :

- valide les projets à exécuter ;
- s'assure que le Programme est exécuté conformément aux objectifs initiaux ;
- approuve le plan d'action et le budget annuel ;
- examine et approuve le bilan des activités ;
- examine et approuve les rapports d'audits et les états financiers du Programme dressés par un auditeur indépendant désigné à cet effet ;
- approuve l'organisation interne et les différents documents de mise en œuvre du Programme ;
- approuve les conventions ayant une incidence sur le budget.

ii. L'Unité Opérationnelle de Gestion :

Elle est l'organe d'exécution et de gestion des activités. Lesdites activités sont mises en œuvre à travers cinq instances internes et deux instances déconcentrées.

Les instances internes sont :

- le Département du Développement rural et communautaire;
- le Département de Développement des infrastructures socioéconomiques;
- la Cellule de Coopération et Appui Institutionnel;
- la Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques et;
- la Section Administrative, Financière et Comptable.

En ce qui concerne les instances déconcentrées, le Décret prévoit que le Programme puisse disposer de deux (2) Antennes Opérationnelles, l'une à l'Est à MESSAMENA et l'autre au Sud à MEYOMESSI. Ces dernières constituent le relais du Programme dans leur zone de compétence.

Le cadre institutionnel du Programme présenté révèle que les Antennes Opérationnelles prévues n'ont pas encore été mises en place. Seuls les deux autres organes sont fonctionnels et exécutent les activités dans un environnement fortement influencé par les engagements de l'Etat et un écosystème politique et économique marqué par des crises sécuritaires internes et externes.

II. ENVIRONNEMENT STRATEGIQUE DU PADI-DJA

Cette partie permet de présenter l'environnement dans lequel est mis en œuvre le Programme. Il met en exergue les différents éléments à prendre en compte dans les orientations futures du PADI-Dja, sur le plan écologique, politique, économique et social. Il présente également les engagements pris par l'Etat pour le développement de ladite zone.

A. ENVIRONNEMENT ECOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

Le programme s'exécute ainsi dans un espace à écologie sensible et fragile, d'une superficie de 77 614Km² sur le plateau Sud-Est du Cameroun, et couvre onze (11) communes pilotes. Ces Communes sont situées dans deux Régions, le Sud et l'Est. Il s'agit de :

- pour la Région de l'Est, Département du Haut Nyong : Communes de Dja, Lomié, Messok, Ngoyla, Messamena et Somalomo ;
- pour la Région du Sud, Département du Dja et Lobo : Communes de Mintom, Djoum, Meyomessi, Bengbis et Meyomessala.

L'ensemble « Boucle Minière du Dja et Zone Frontalière Adjacente » comprend les Communes riveraines des aires protégées du Complexe transfrontalier de préservation de la biodiversité TRIDOM (Dja-Odzala-Minkébé), mis en place à Brazzaville en 2005 par les Gouvernements Camerounais, Congolais et Gabonais, communes qui devront subir, parce que situées en première auréole, les impacts directs du Projet d'exploitation du gisement de Fer de Mbalam et des autres Projets miniers en cours.

La Boucle du Dja est caractérisée par :

- Un climat de type équatorial à variance guinéo-congolaise à quatre saisons (02 saisons sèches et 02 saisons de pluie) ;
- Une végétation de type forêts tropicales humides d'une richesse biologique remarquable (37 espèces de grands et moyens mammifères ; plus de 280 espèces d'oiseaux ; 228 espèces de poissons…).
- Des sols ferralitiques rouges provenant de l'altération des roches métamorphiques éruptives, ou alors des roches basaltiques. Ces sols sont en général fertiles pour les activités agricoles, notamment autour des grandes rivières et du Fleuve Dja.

Ce milieu biophysique riche de ressources naturelles offre de nombreuses opportunités de développement des activités économiques. En effet, il s'agit d'un espace dans lequel se déroule une importante activité minière, le Gouvernement y

ayant attribué plus d'une dizaine de titres miniers, allant du permis d'exploitation pour le nickel, le cobalt et le manganèse de Lomié, aux permis de recherche.

Figure 1: Carte présentant la zone de couverture du PADI-Dja

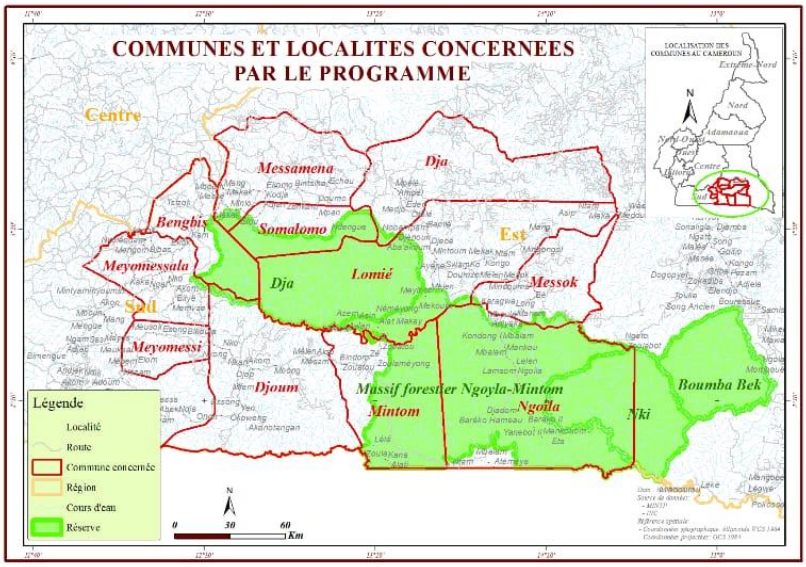

Ainsi, l'espace couvert par le PADI-Dja regorge de forêts de production (forêts communales, forêts communautaires, et concessions forestières privées) et d'unités d'exploitation minière (industrielles et artisanales), constituant des gisements économiques pour le développement local et des opportunités pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

B. ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Depuis février 2022, une crise géopolitique internationale entre l'axe Russie-Chine et « l'Occident » a fragilisé l'économie mondiale en général et les économies africaines de manière drastique. Cette situation pourrait avoir d'une part un impact négatif important sur la croissance économique des pays et d'autre part sur la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires au développement pour la mise en œuvre des projets/programmes de développement à l'instar du PADI-Dja.

Par ailleurs au plan interne également, le Cameroun est secoué par une crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et dans la Région de l'Extrême-Nord victime des exactions de la secte terroriste Boko-Haram. Bien que la zone géographique du Programme ne soit pas directement concernée, il est important de tenir compte des conséquences financières et démographiques que pourraient avoir ladite crise, notamment la rareté des ressources et la gestion des déplacés internes qui se retrouvent pratiquement dans les huit autres régions du pays.

Dans le même sillage, la dégradation des évènements en République Centrafricaine (RCA) provoque d'importants déplacements de populations dans les Etats voisins, particulièrement la région frontalière de l'Est du Cameroun. L'organisation des Nations Unies fait état, en fin 2020, de plus de 5000 nouvelles personnes arrivées au Cameroun dans la ville frontalière de Garoua Boulai suite au conflit post électoral, en plus des 34 000 qui étaient déjà présentes sur le territoire camerounais. Si la majorité

des réfugiés résident dans les camps aménagés à cet effet, nombreux d'entre eux également, en quête d'une vie meilleure trouvent refuge dans d'autres villes de la région y compris évidement les villes cibles du Programme.

Ainsi, les différentes crises suscitées influenceront de manière indéniable le contexte économique du pays au cours des prochaines années.

C. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La succession des crises au niveau international, crise sanitaire liée au « COVID 19 » sur la période 2020-2022, et la crise sécuritaire depuis février 2016 a fortement dégradé l'environnement économique mondial, et une récession économique s'annonce à l'échelle internationale.

Ainsi, entre février et mars 2022, le cours du baril de pétrole a augmenté de 20,7%, pour se situer à 116,6 dollars, dépassant au cours de cette période la barre symbolique de 100 dollars pour la première fois, après plus de sept ans. Celui du gaz naturel s'est également accru de 20,6% et celui du blé de 27,3%. De même, les cours du maïs et des engrais ont enregistré des hausses sensibles de 33% et 33,8% respectivement sur la même période.

Au plan interne, cette crise a entrainé des difficultés d'approvisionnement et le renchérissement des prix de certaines matières premières, dont l'économie nationale est dépendante, à l'instar du pétrole brut, du blé, du maïs et des engrais.

Le PADI-Dja devra tenir compte de cet environnement économique lors de la définition des activités à mettre en œuvre, notamment dans le cadre de l'appui au développement rural et communautaire.

D. LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT POUR LA PROTECTION DE LA BOUCLE DU DJA

La zone couverte par le PADI Dja est au centre de plusieurs accords et surveillances internationales dont les 3 principaux sont les suivants :

- **Le TRIDOM :** dans le cadre d'un accord signé le 4 janvier 2005 pendant le Sommet de Brazzaville, le Cameroun, le Congo et le Gabon, ont pris l'engagement de coopérer pour mettre en place et pour gérer en partenariat, un complexe d'aires protégées transfrontalières. Ce complexe dénommé le trinational Dja – Odzala – Minkébé en abrégé le TRIDOM, est constitué de trois aires protégées à savoir, la Réserve de faune et de biosphère du Dja au Cameroun, le Parc national d'Odzala au Congo et le Parc national de Minkébé au Gabon. Le TRIDOM comprend 3 comités : le comité tri-national de supervision et d'arbitrage en relation avec la COMIFAC et OCFSA (Conservation de la Faune Sauvage en Afrique), le comité tri-national de suivi et le comité tri-national de planification et d'exécution ;
- **La conservation du massif Ngoyla - Mintom :** dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Mondiale, le Gouvernement a entrepris la mise en œuvre d'un Projet de conservation et d'utilisation durable des ressources forestières de cet espace naturel ;

- **La réserve de Biosphère du Dja :** classée en 1987 par l'UNESCO en qualité de site du patrimoine mondial en raison de sa valeur universelle exceptionnelle (VUE) car à cette inscription, 90 % de sa superficie (526 000 ha) était alors considérée comme intact et à faible pression humaine. Mais, en 2012, le Centre du Patrimoine Mondial a constaté l'existence de risques susceptibles de porter atteinte à cette valeur universelle en raison d'activités humaines à grande échelle. En 2016, l'UNESCO, tout en soulignant les efforts consentis par le Cameroun, a cependant exprimé sa vive préoccupation cette fois-ci, en particulier au sujet des impacts des projets hydroélectriques, l'amplification du braconnage et la déforestation à la périphérie. Ce dernier prend parfois des proportions inquiétantes sous forme de « business », étant donné par exemple que le prix de l'ivoire a été multiplié par 10 en très peu de temps.

Figure 2: Zone couverte par les projets de conservation de la biodiversité

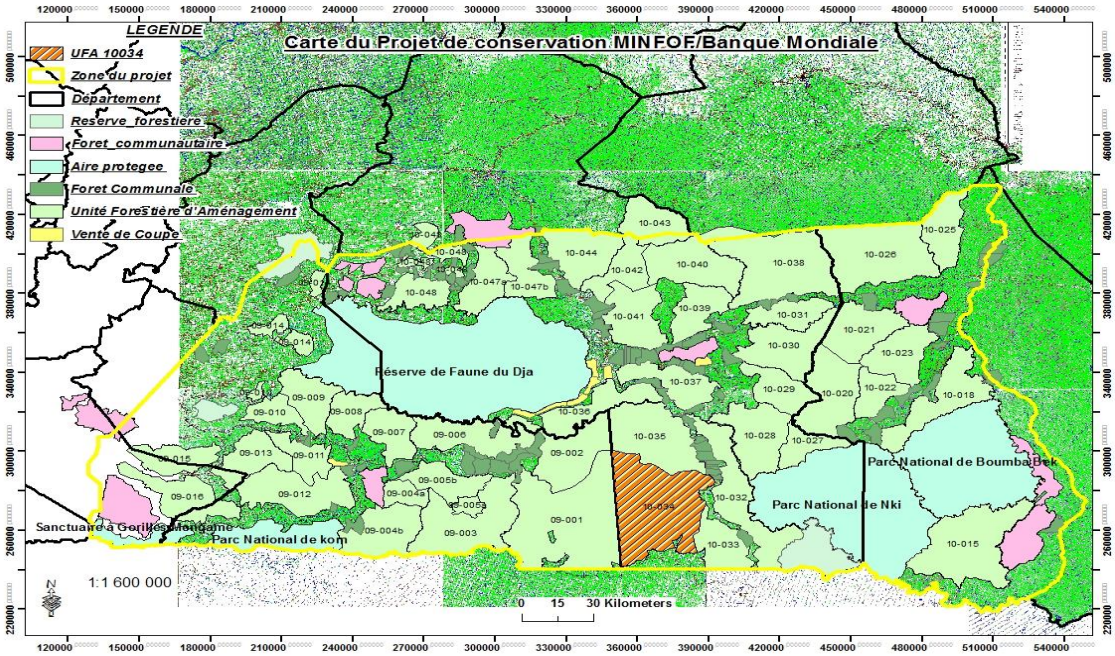

E. LES ORIENTATIONS DE LA SND30 ET DU CODE GENERAL DES CTD

i. Les orientations de la SND30

Dix ans après la mise en œuvre du DSCE, le Gouvernement a adopté la SND30 comme cadre de référence de ses actions de développement sur la période 2020-2030. Ainsi toutes les structures œuvrant pour le développement du pays doivent s'y arrimer.

En ce qui concerne le PADI-Dja, ses actions concourent à la transformation structurelle de l'économie qui est l'un des piliers phares de ladite stratégie.

Pour la décennie en cours, la Stratégie propose les éléments sur lesquels l'accent doit être mis pour pouvoir parvenir à ladite transformation. Il s'agit entre autres du/de :

- renforcement de l'industrie de transformation du bois (point 106) ;

- développement de la production et de la productivité agricole (Point 91) ;
- la prise en compte des préoccupations liées à l'environnement et la protection de la nature ;
- l'exploitation et l'utilisation rationnelle du bois et le renforcement et la transparence dans la gestion des forets communales (Point 105) ;
- la construction des mini-centrales hydroélectriques dans les localités en vue de satisfaire la demande locale (Point 156);
- renforcement des programmes d'entretien et de réhabilitation des infrastructures (Point 163);
- la dotation des municipalités d'outils de planification urbaine (Point 200).

La programmation des actions du PADI-Dja devraient être en cohérence avec les éléments sus évoqués.

ii. **Code général des CTD**

La mise en œuvre du PADI-Dja intervient dans un contexte de décentralisation et de promotion du développement local marqué par la promulgation du Code Général des CTD en décembre 2019. Ledit Code réaffirme la volonté de l'Administration Centrale d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation, d'une part, et de prise en compte des aspirations des populations/communautés à participer davantage à la gestion des affaires locales dans le respect de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'État, d'autre part.

Ce Code définit le cadre général de la décentralisation territoriale, le statut des élus locaux, les règles d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales, le régime spécifique applicable à certaines Collectivités Territoriales et le régime financier des Collectivités Territoriales.

Ladite loi stipule dans son article 5 que la décentralisation ***consiste en un transfert par l'Etat, aux Collectivités Territoriales, de compétences particulières et de moyens appropriés et constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local***.

A cet effet, le programme PADI-Dja devra accélérer le processus de transfert et d'appropriation des acquis aux onze communes concernées afin de garantir leur pérennité.

F. LE PROJET MINIER DU FER DE MBALAM

Le projet minier du fer de Mbalam présente de grands enjeux sur le plan macroéconomique, microéconomique et environnemental.

Sur le plan macroéconomique, le projet « peut servir de locomotive à une croissance durable du Cameroun en général et des populations locales en particulier ». Les ressources du projet devraient contribuer à améliorer les conditions de vie des populations. Les retombées du projet d'après le texte de création du Programme, devraient trouver une solution à une des plus grandes contraintes à savoir le manque de financement pour son déploiement efficace. Le projet contribue à l'amélioration de l'accessibilité des populations aux infrastructures de transport à travers la construction de 540 km de voie ferrée entre le Congo et le port de Kribi. La

balance commerciale du Cameroun pourrait être améliorée par les revenus issus de l'exploitation de la mine. Le projet pourrait également contribuer à la réduction du chômage dans la zone d'intervention du Programme, à travers le développement des projets à forte valeur ajoutée sur le plan industriel.

Sur le plan microéconomique, à travers les ressources du gisement de fer de Mbalam, beaucoup de coopératives seront structurées, les producteurs auront accès aux intrants agricoles et à la mécanisation et les membres verront leurs revenus améliorés. Les populations auront accès à l'éducation, aux soins de santé primaires et communautaires, à l'eau potable et à l'énergie. Les échanges intra communaux vont s'améliorer par la réhabilitation de 1500 km des routes dans les 11 communes pilotes.

Sur le plan environnemental, l'exploitation de fer de Mbalam pourrait entrainer la destruction de la faune et de la flore, la pollution des eaux, le déplacement et la perturbations des conditions de vie des populations autochtones (Baka).Pour pallier cette situation, le Programme devra mettre en place un plan d'actions de protection de l'environnement et d'encadrement des peuples autochtones.

G. LES PARTIES PRENANTES DU PROGRAMME

Outre le PADI- Dja, les parties prenantes à la mise en œuvre du Programme sont : les CTD, les ministères sectoriels et les institutions spécialisées, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et les opérateurs économiques.

Les CTD, en tant que principaux bénéficiaires des actions du Programme sont appelées à s'impliquer d'abord dans le choix des infrastructures et des projets à mettre en place, ensuite dans la gestion des acquis du Programme à travers la communication, la mobilisation des populations, la conduite des études, le plaidoyer et l'élaboration d'une planification locale permettant d'alimenter la planification nationale.

Les ministères sectoriels principalement impliqués sont le MINEPAT en tant que tutelle technique du Programme et le MINDDEVEL en tant que tutelle technique des CTD. Les autres ministères sectoriels interviennent à travers leurs services déconcentrés en leur qualité d'ingénieur de l'Etat dans la mise en œuvre des projets. Pour ce qui est des institutions spécialisées (FEICOM, BUNEC, CEFAM, SODECAO), elles sont chargées de l'accompagnement des CTD à travers des appuis divers.

En ce qui concerne les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ils peuvent être sollicités dans la mise en œuvre des différents projets pour leur appui technique et/ou financier.

S'agissant des Organisations de la Société Civile, leur apport est important dans la mobilisation des communautés et la médiation sociale à travers les activités de sensibilisation, de communication, d'éducation, d'encadrement des groupes cibles, ainsi que de lobbying auprès des décideurs.

Enfin, les opérateurs économiques qui jouent le rôle de prestataire dans l'exécution des travaux et contribuent à la valorisation des potentialités des Communes.

Chapitre 2 : DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA

Le diagnostic de la mise en œuvre du PADI-Dja a été fait sur la base du (i) bilan des principales réalisations 2020-2022, (ii) des conclusions de l'évaluation des effets sur les conditions de vie des ménages réalisée au mois de mars 2021 et actualisée en octobre 2022 à travers plusieurs entretiens avec les responsables de l'UOGP et de (iii) l'analyse FFMO du Programme. Ces éléments ont permis de formuler les leçons apprises.

I. RESULTATS ET EFFETS OBTENUS

Les principales réalisations du PADI-Dja et leurs effets associés sont présentées suivants les objectifs globaux fixés par le Programme à la phase 3.

L'analyse du tableau ci-dessous montre que :

- dans le cadre du développement rural et communautaire, trois filières ont été structurées et organisées à savoir les filières cacao, apicole et les produits forestiers non ligneux ;
- dans le cadre du développement des infrastructures socio-économique, plusieurs forages ont été construits et 136 km de route réhabilités;
- pour ce qui est de l'appui institutionnel, quatre communes ont vu leurs Plan d'Occupation des Sols (POS) élaborés, plusieurs ateliers de renforcement des capacités thématiques des responsables des Communes ont été réalisés avec des appuis en matériel et équipements informatiques et une plateforme PADI-Dja multi-acteurs mise en place.

Tableau 1 : Principales réalisations et effets obtenus (2020-2022)

N	*Objectifs Phase 3*	**Principales Réalisations**	**Effets obtenus/réalisés**
1	***Organiser les populations rurales en coopératives et augmenter les volumes de production agricole familiale en améliorant l'accessibilité aux intrants et à la mécanisation***	• **02 coopératives de cacaoculteurs** structurées avec mise en place de deux champs écoles de 40 ha dont 20 ha à Meyomessi et 20 ha à Messamena et le renforcement de capacité de 40 membres des coopératives EZATOM au Sud et SOCOOPCAM à l'Est. • **05 coopératives d'apiculteurs** structurées avec mise en place d'unités de confection des tenues apicoles, 5 d'unités de fabrication des ruches et mise à disposition de deux motos, et du matériel d'extraction du miel, la formation de 225 apiculteurs. • 01 porcherie moderne naisseur-engraisseur construite dans la Commune de Djoum • la formation des pisciculteurs en construction et gestion des étangs et construction d'un étang de d'expérimentation de 500 m^2 pour les coopérateurs bénéficiaires. • **02 CVEC-MSC** (Lomié et Djoum) mises en place et équipées de coffres forts. 4 CVEC-MSC en cours de mise en œuvre.	• Filière Cacao à Messamena et Meyomessi mieux organisées et performantes. • la filière apicole est performante avec une chaîne de valeur complète • les bénéficiaires sont équipés et maitrise les techniques de production, extraction et conditionnement du miel.
2	***0pérationnaliser la transformation locale durable du bois et des produits agricoles.***	• 02 coopératives de PFNL structurées, formées et équipées pour la collecte, la transformation et le conditionnement des PFNL (renforcement de capacités de 40 femmes membres de la coopératives et appui en presse huile, équipements de conditionnement)	• les acteurs de la filière PFNL maitrisent les techniques de collecte, transformation et conditionnement des PFNL • la migration de 80% des producteurs de la méthode artisanale à la méthode de conditionnement semi-moderne
3	***Signer les accords de partenariat stratégique pour les axes forêt-bois, agroalimentaire et écotourisme***	• convention signée avec WWF Cameroun sur les aspects sociaux et environnementaux dans la prise en œuvre des projets d'infrastructures, • Convention avec PNDP dans le cadre du GEF7 ; • convention avec MIPROMALO ; • MOU avec MINAS pour la prise en compte des personnes socialement vulnérables ;	les organisations de producteurs sont mieux outillées sur la gestion durable des ressources naturelles (culture des champignons, hannetons)

N	*Objectifs Phase 3*	**Principales Réalisations**	**Effets obtenus/réalisés**
	Construire les premières infrastructures (routes, énergie, eau, santé, Telecom, voiries urbaines, habitats sociaux, etc.)	• 33 forages à pompes manuelles construits ; • 09 forages à pompes solaires construits ; • 01 télé centre communautaire construit et équipé • deux centres de santé intégrés en cours de construction (Nsimalen et Alat Makaye) ; • mise en place du réseau de routes rurales : 121 Km de routes en terre réhabilités (105 KM pour Mindourou (Ampel)-Campement LOUBOH-ECHOU-CHEFFERIE et 16 km pour KOAH-EVANSO) • réhabilitation et équipement d'un télé centre et d'une maison communautaire à Lomié • réalisation des formations en construction avec les matériaux locaux (briques de terre comprimées) en collaboration avec la MINPROMALO dans 3 communes pilotes (Bengbis Lomié, Somalomo, Meyomessi)	• l'accès à l'eau potable est amélioré • l'accès à l'information est amélioré • l'accès aux soins de santé primaire est amélioré • la circulation des biens et des personnes est améliorée
5	***Réaliser les études et construire les infrastructures (routes, énergie, eau, santé, Telecom, voiries urbaines, habitats sociaux, etc.)***	• étude diagnostic du développement de la construction en matériaux locaux dans la commune de Bengbis réalisée ; • études techniques en vue de la construction de 1177 km de routes réalisées ; • POS disponibles pour les communes de Lomié, Messamena, Meyomessi et Meyomessala ; • cartographie de l'emprise du PADI-Dja disponible avec un SIG ; • 02 études de faisabilité en vue de développer des mini-Centrales hydroélectriques sur les rivières « Bom » à Messok et « Edje » à Lomié réalisées ; • étude d'exécution des mini-adductions d'eau de Mimbil I et II et de Mekas dans la commune de Bengbis réalisée ***;*** • étude d'exécution des Centres de Santé Intégrés de Nsimalen par Bengbis et d'Alat Makaye par Lomié réalisée	Les perspectives de désenclavement de certaines zones, et d'amélioration de l'habitat sont enclenchées avec la disponibilité des études techniques de routes et de construction en matériaux locaux
6	***Mettre en place toute l'activité***	• 01 site écotouristique à Bi'i par Mintom en cours de construction (5 éco-lodges construits)	Les perspectives de mises en valeur des

N	Objectifs Phase 3	Principales Réalisations	Effets obtenus/réalisés
	d'écotourisme dans la boucle du Dja		richesses écotouristiques de la zone sont enclenchées
7	***Transférer localement progressivement la gestion des activités du programme***	• plusieurs ateliers de renforcement des capacités thématiques des responsables des Communes réalisés ; • une plateforme PADI-Dja multi-acteurs mise en place par le MINEPAT • plusieurs acquis du programme ont été transférés aux communes (41 forages et 4 POS rétrocédés aux communes.	• les Communes de Lomié, Messamena, Meyomessala et Meyomessi ont une meilleure maîtrise de leur espace • les Communes maitrisent la gestion administrative et financière informatisée • les Communes s'approprient les infrastructures d'approvisionnement en eau potable construites dans leurs localités
8	***Poursuivre la recherche de partenaires techniques et financiers pour la réalisation du programme***	• un groupe de travail en charge de la maturation des projets mis en place ; • plusieurs bailleurs saisis	La capacité du Programme à financer ses interventions dans la zone s'améliore
9	***Poursuivre les études de développement économique local des filières***	• étude diagnostic de filière cacao réalisée assortie d'un business plan	• Mise en place et structuration de plusieurs filières (apicole ; agricole, élevage) • Maitrise des connaissances sur les données techniques, financières et commerciales
10	***Mettre en œuvre les premiers schémas d'urbanisation des communes***	• études techniques d'aménagements prioritaires en cours dans 08 communes • cartographie des 11 communes disponible et 04 POS disponibles	• planification urbaine améliorée avec une cartographie de la zone et 04 POS

Source : Rapport d'évaluation des effets du PADI-Dja 2022

II. EVALUATION DES RESULTATS

L'évaluation des résultats de la Phase 3 a été faite à travers les variables suivantes :

- ✓ **Satisfaisant** : lorsque les responsables jugeaient les résultats atteints acceptables
- ✓ **Moyennement satisfaisant** : lorsque les résultats étaient jugés moyens
- ✓ **Non satisfaisant** : si aucun résultat n'avait été atteint

Ladite évaluation a permis de prendre la décision soit de reporter, reformuler ou supprimer des objectifs pour la mise en œuvre de la phase suivante.

L'analyse du tableau ci-dessous montre que sur les 10 objectifs assignés au Programme, sept (07) présentent un bilan moyen. La maturation de la plus part des projets n'est pas encore achevée, ce qui retarde le démarrage des projets de construction des routes, des mini-centrales, des infrastructures sanitaires.

Par ailleurs, la recherche de financement n'a pas connu une évolution significative au cours de ladite phase d'où le bilan non satisfaisant de cet objectif.

En outre, la réalisation des objectifs 1 et 2 a connu un résultat satisfaisant qui mérite d'être capitalisé dans la suite du Programme.

Pour ce qui est des décisions des questionnements résident sur certains objectifs :

- objectifs 4 et 5 où l'objectif 4 est inclus dans l'objectif 5 ;
- objectifs 1, 2 et 9 où l'objectif 9 est inclus dans les objectifs 1et 2 ;
- objectifs 3 qui apparait comme une activité et pourrait être inclus dans l'objectif 8.

Ces objectifs devraient être fusionnés et/ou reformulés.

Egalement, des interrogations subsistent dans le dimensionnement de l'objectif 4 « ***construire les premières infrastructures (routes, énergie, eau, santé, Telecom, voiries urbaines, habitats sociaux, etc »*** compte tenu des coûts très élevés des projets à mettre en œuvre.

Au final, pour la phase suivante, 05 objectifs devraient être reconduits afin de finaliser les activités entamées.

Tableau 2: Evaluation des principaux résultats

N	Objectifs Phase 3	Évaluation des résultats obtenus	Observations	Décision pour Phase 4
1	**Organiser les populations rurales en coopératives et augmenter les volumes de production agricole familiale en améliorant l'accessibilité aux intrants et à la mécanisation**	Satisfaisant		Étendre les activités génératrices de revenus sur l'ensemble des communes du Programme
2	**0pérationnaliser la transformation locale durable du bois et des produits agricoles.**	Moyennement satisfaisant	Le volet bois n'a pas encore été mise en œuvre	Poursuivre la structuration des coopératives PFNL dans les autres communes et mettre en place un projet de transformation durable du bois
3	**Signer les accords de partenariat stratégique pour les axes forêt-bois, agroalimentaire et écotourisme**	Satisfaisant		Poursuivre la mise en œuvre des conventions
4	**Construire les premières infrastructures (routes, énergie, eau, santé, Telecom, voiries urbaines, habitats sociaux, etc.)**	Moyennement satisfaisant	- Aucun km de route construit - Aucune mini-centrale construite	Fusionner avec l'objectif 5
5	**Réaliser les études et construire les infrastructures (routes, énergie, eau, santé, Telecom, voiries urbaines, habitats sociaux, etc.)**	Moyennement satisfaisant	Les études pour la plus part ne sont achevées	Poursuivre la maturation des projets et la recherche de financement
6	**Mettre en place toute l'activité d'écotourisme dans la boucle du Dja**	Moyennement satisfaisant	Les travaux sont encore en cours	Finaliser la construction du site
7	**Transférer localement progressivement la gestion des activités du programme**	Moyennement satisfaisant	- Appropriation et de transfèrement des POS dans 4 Communes - Appropriation des forages par les communes	rendre la plateforme multi-acteurs opérationnelle
8	**Poursuivre la recherche de partenaires techniques et**	Non satisfaisant	Aucune convention signée avec un PTF	Poursuivre le plaidoyer auprès des

N	Objectifs Phase 3	Évaluation des résultats obtenus	Observations	Décision pour Phase 4
	financiers pour la réalisation du programme			PTF
9	**Poursuivre les études de développement économique local des filières**	Moyennement satisfaisant	Objectif redondant aux objectifs 1 et 2	Fusionner cet objectif avec les 1et 2
10	**Mettre en œuvre les premiers schémas d'urbanisation des communes**	Moyennement satisfaisant	Recherche de financements pour la mise en place des pôles urbains principaux : **Projet non mature**	

Source : Rapport d'évaluation des effets du PADI-Dja 2022 et enquête auprès des composantes

En conclusion, il apparait que **le bilan des principales réalisations de la troisième phase du PADI-Dja est moyennement satisfaisant** du fait des retards accusés dans la mise en œuvre de la plupart des activités qui auraient dû être achevées à la phase 3.

Par ailleurs, 4 objectifs devraient être fusionnés (1&2 et 4&5), et 2 objectifs à supprimer (objectif 9) et (objectif 3) ce qui conduira à la reconduction de cinq (5) objectifs sur 10 pour la phase suivante.

III. ANALYSE FFOM DU PADI-DJA

L'analyse des réalisations et effets obtenus a permis l'identification des problèmes qui ont entravé l'atteinte des objectifs du Programme. La démarche a consisté à effectuer un diagnostic par composantes sur la base de la comparaison entre résultats atteints et objectifs à la phase 3. A cet effet, une matrice FFOM a permis aux différents acteurs du Programme de passer en revue les points forts et les points faibles du Programme.

Le tableau ci-dessous présente une analyse FFMO du PADI-Dja en relation avec l'exécution du Programme.

Tableau 3: Tableau FFOM

FORCES	FAIBLESSES
• forte autorité du Programme dans les aspects tactiques et opérationnels de la mise en œuvre du Programme ; • forte participation des parties prenantes au COS et autres instances de Pilotage du Programme ; • forte implication des maires de toutes les 11 communes ;	• faible autorité et capacités propres de l'UOGP à mobiliser les financements à partir d'autres guichets • faible qualité de la coopération avec les services techniques déconcentrés des ministères sectoriels • faible maturation des projets ; • insuffisance des ressources humaines ; • faible rationalisation et priorisation des activités au regard du budget disponible. • absence d'un poste de responsable de suivi-évaluation ; • absence d'un expert environnementaliste
OPPORTUNITES	**MENACES**
• forte Implication de la tutelle technique, le MINEPAT, dans la mise en œuvre des actions du Programme ; • multitude de projets et Programmes dans la zone d'intervention du PADI-Dja ; • existence du marché sous-régional Congo, Gabon ; • la signature du Décret attribuant le permis d'exploitation du gisement de fer de Mbalam; • partenariat possible avec les autres acteurs de développement dans la zone (AFD, WWF, ZSL, ministères) ; • accord de certains bailleurs de fonds pour financer le Programme ; • existence des guichets de la finance climatique	• faible capacité du Budget de l'État à financer les Plans d'action du Programme. • faible capacité de lobbying au bénéfice du Programme, auprès des acteurs nationaux et internationaux • recrudescence de la pandémie du COVID19 ou tout autre incident sanitaire majeur ; • conjoncture économique internationale en situation de crise • les changements climatiques

L'analyse des FFOM permet de ressortir les points saillants sur lesquels le Programme devra s'appesantir pour améliorer ses capacités vers l'atteinte de ses objectifs.

A. LES POINTS FORTS

Il s'agit des aspects qui favorisent le bon fonctionnement du Programme à savoir :

- **la forte implication de la tutelle technique, le MINEPAT, dans la mise en œuvre des actions du Programme**. Cette implication se caractérise par le suivi-évaluation du Programme, conformément aux différentes phases de sa réalisation, afin d'apporter des solutions adéquates aux contraintes qui pourraient entraver la bonne réalisation des activités ;

- **la contribution effective et régulière des parties prenantes au COS et autres instances de pilotage du Programme.** En effet, la tenue des sessions du COS permet non seulement de s'assurer de l'adéquation entre les ressources disponibles et la programmation des objectifs, mais aussi de recadrer le Programme en cohérence avec l'amélioration des conditions de vies des populations ;
- **l'implication de la majorité des maires des communes cibles**, ce qui facilite le déploiement des équipes sur le terrain pour la réalisation des activités dans les communes ainsi que l'appropriation des projets réalisés.

B. LES POINTS FAIBLES

Ce sont les éléments qui entravent l'atteinte des objectifs du Programme. Il s'agit de :

- l'insuffisance des ressources de l'État à financer les plans d'actions du Programme. En effet, du rapport sur l'évaluation des effets du Programme réalisé en 2021, il ressort un écart de 38,5% entre les besoins exprimés par le PADI-Dja et les allocations reçues ;
- la faible rationalisation et priorisation des activités au regard du budget disponible ;
- la faible maturation des projets qui empêchent la budgétisation par le Budget de l'Etat et le financement des PTF;
- l'insuffisance de certaines compétences (experts en passation des marchés et environnemental) au regard de l'ampleur des activités à réaliser dans les composantes. A cet effet un besoin en personnels supplémentaires a été transmis à l'appréciation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement depuis 2020.

C. LES DEFIS

Les défis à relever pour améliorer la capacité du Programme à atteindre ses objectifs sont entre autres :

- rationnaliser et prioriser les projets suivant les phases du Programme ;
- améliorer le processus de maturation des projets ;
- rechercher des financements auprès des PTF ;
- améliorer le dispositif institutionnel de lobbying mis en œuvre par l'UOGP en vue de la mobilisation des financements dans le Budget de l'État.

IV. LEÇONS APPRISES

Suite à l'analyse des principales réalisations et effets associés du Programme et celle des Forces –Faiblesses- Menaces –Opportunités (FFMO), les leçons apprises suivantes devront être retenues pour une meilleure atteinte des objectifs fixés au cours de la phase suivante :

- la prise en compte des mesures nécessaires pour la mobilisation d'un Budget conséquent dans le Budget de l'Etat ;

- la révision de la stratégie de recherche des financements auprès des PTF;
- la programmation de la maturation des projets dans le CDMT dans tout le cycle de vie du projet ;
- une meilleure priorisation et rationalisation des projets ;
- le renforcement des capacités dans la chaine de passation des marchés au PADI-Dja et le recrutement d'un expert dans le domaine ;
- le fonctionnement des antennes opérationnelles pour améliorer l'efficience et l'efficacité du Programme ;
- le recours aux opérateurs locaux pour impulser les activités après les formations ;
- l'accélération du processus de transfèrement des acquis aux communes.

Compte tenu du contexte économique mondial actuel, les recommandations suivantes sont également formulées :

- diversifier les coopératives agricoles du Programme, notamment aux produits vivriers, afin d'augmenter l'offre au regard de l'inflation des produits sur le marché et de la forte dépendance aux produits importés ;
- subventionner en équipements et matériels des organisations de producteurs pour la marche vers l'agriculture de troisième génération ;
- accompagner les coopératives à la production et à l'usage des engrais biologiques afin de mieux préserver l'environnement.

Chapitre 3 : PLAN STRATÉGIQUE 2023-2030

Le Plan Stratégique permet de définir les priorités d'actions et les modes de financement pour l'atteinte des objectifs de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Il s'agit dans ce chapitre de structurer l'action stratégique, c'est-à-dire celle destinée à garantir le succès dans la réalisation des objectifs assignés au Programme. La stratégie s'articule autour de l'objectif global, des axes stratégiques et des objectifs spécifiques ainsi que de l'élaboration d'une matrice d'actions prioritaires et d'un cadre logique du programme.

I. OBJECTIF STRATÉGIQUE, AXES STRATÉGIQUES ET LEVIERS D'ACTION

L'objectif stratégique du PADI-Dja a été défini lors de la mise en place du Programme par le Décret portant création de ce dernier. Les axes stratégiques quant à eux ont été déclinés dans la première version du DOS. Par ailleurs, une évaluation des précédentes phases a permis d'identifier des leviers d'action sur lesquels le Programme doit s'appuyer pour garantir sa performance au cours de la phase en cours.

A. OBJECTIF STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

Conformément au Décret° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014, portant création du Programme, le PADI-Dja a pour **objectif global d'améliorer les conditions de vie des populations et de promouvoir les échanges transfrontaliers de ladite zone, à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socioéconomiques de développement et d'appui institutionnel, dans le cadre de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam et d'autres projets miniers structurants des régions concernées tout en préservant l'intégrité des riches écosystèmes.**

A cet effet le PADI-DJA a pour mission de :

- concevoir et mettre en œuvre un modèle de développement économique inclusif à une échelle régionale, en utilisant le levier économique de la valorisation des ressources minières locales à travers un projet industriel d'envergure,
- mettre en place des infrastructures d'attractivité économique de la zone (infrastructures d'appui à la vitalité économique et infrastructures d'amélioration de la qualité de vie), en anticipant les futurs besoins d'urbanisation;
- promouvoir une économie de chaines de valeurs complémentaires et intégrées au profit des populations locales, dans une perspective stratégique soutenue, durable et écologiquement viable ;
- concevoir et mettre en œuvre un modèle de création d'un Pôle Régional de croissance économique inclusif (et écologiquement viable), adossé à des

projets industriels miniers, capitalisant les investissements associés à des projets intégrés (dont la contribution directe à la mise en place d'un backbone de développement économique est importante et composé des volets routiers, ferroviaires, énergétiques et urbains en termes de création de villes minières, etc.).

Pour réaliser lesdites misions, la stratégie qui est proposée par le Programme s'articule autour de deux axes stratégiques. Ils constituent ainsi le socle sur lequel sera bâtie la stratégie 2023-2030.

B. Axes stratégiques du programme

Les axes stratégiques d'intervention du Programme, pour un développement économique inclusif dans la boucle du Dja, sont :

- **Mise en place d'un écosystème de développement socioéconomique durable**

La mise en place d'un écosystème de développement socioéconomique passe par :

- ✓ l'amélioration des revenus des populations, à travers le développement des chaines de valeurs dans les filières économiques à fort potentiel ;
- ✓ la construction des Infrastructures de croissance (routes, énergie, eau, équipements sociaux, etc.) nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'attractivité de la zone pour les investissements privés.

- **Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme**

La mise en place du cadre de travail et de collaboration idoine passe par :

- ✓ la mise en œuvre d'une synergie d'actions entre les différents acteurs ;
- ✓ le développement d'un système de communication efficace ;
- ✓ la gestion efficace et efficiente du Programme.

Afin de garantir l'atteinte des objectifs visés à la suite de l'évaluation des effets du Programme et du diagnostic de sa mise en œuvre depuis son démarrage, trois leviers d'actions ont été identifiés. Ces leviers constituent les éléments sur lesquels le Programme devra mettre un accent particulier pour améliorer sa performance au cours de la période 2023-2030.

C. Leviers d'actions

L'analyse des points faibles, forts et des défis du Programme a permis d'identifier trois leviers d'action à savoir : i) finaliser la maturation des projets, ii) augmenter le volume de financement du Programme, iii) améliorer la participation des communes.

- **Finaliser la maturation des projets :** la maturation des projets constitue une étape préalable à la mise en place de tout projet. Elle a constitué par le passé un frein à l'aboutissement de plusieurs projets socioéconomiques. Aussi, il est

capital de constituer une banque de projets maturés pour toutes les initiatives de développement socio-économique inscrites dans le Programme.

- **Augmenter le volume de financement du Programme :** les financements constituent le principal levier du Programme. Il est question, au cours de cette phase d'intensifier le lobbying et le plaidoyer pour le financement du Programme non seulement auprès du Gouvernement, mais aussi auprès des Partenaires Techniques et Financiers.
- **Améliorer la participation des Communes :** il est indispensable que les communes soient fortement impliquées dans les différents projets mis en place où ce sont ces dernières qui devront en assurer la pérennisation.

Les orientations majeures de la stratégie 2023-2030 étant définies, il est question de préciser les objectifs spécifiques de rattachement à chaque axe.

Ainsi pour la phase 4, au regard des observations précédemment formulées et en liaison avec les axes stratégiques définis et les leviers d'actions, cinq (5) objectifs spécifiques ont été reformulés ainsi qu'il suit :

1) améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique et protection de l'environnement ;
2) mettre en œuvre une synergie d'actions entre les parties prenantes et développer les activités de renforcement de capacités et d'appui conseil pour les communes ;
3) améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la boucle du Dja ;
4) contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics ;
5) assurer la gestion du Programme.

D. ACTIONS PRIORITAIRES

En vue de la réalisation desdits objectifs suscités, des actions prioritaires et activités ont été identifiées en tenant compte de la disponibilité des ressources (financière, humaine, matérielle), des défis et opportunités du Programme.

a) Axe 1 : Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique durable

Deux (2) objectifs spécifiques sont rattachés à cet axe, à savoir :

- **Améliorer les revenus des producteurs à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement**

Cet objectif sera mis en œuvre à travers la composante **Développement Rural et Communautaire (DRC)**. Six actions sont rattachés audit axe à savoir : (i) le

développement des systèmes de production durables et résilients aux changements climatiques ; (ii) la valorisation de la filière bois et sous-produits; (iii) le développement de l'écotourisme ; (iv) le développement de l'épargne locale, (v) l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et petits outillages agricoles et (vi) le développement de l'économie numérique.

- **Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.**

Ce second objectif spécifique sera opérationnalisé à travers la **composante Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE)**. Six principales actions seront mises en œuvre à savoir: (i) le développement des infrastructures routières (ii) la promotion des constructions durables; (iii) l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable (iv) l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé ; (v) l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité ; (vi) le développement des infrastructures scolaires ; (vii) le développement des pôles urbains durables et (viii) le développement des infrastructures de télécommunications.

Axe 2 : Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme

Trois (3) objectifs spécifiques sont rattachés à cet axe stratégique à savoir :

- **Mettre en œuvre une synergie d'action entre les parties prenantes et développer les activités de renforcement de capacité et d'appui conseil pour les communes**

Cet objectif sera mis en œuvre à travers la **Cellule de Coopération et d'Appui Institutionnel (CCAI).** Trois principales actions sont préconisées pour l'atteinte de cet objectif, à savoir : (i) la recherche des financements auprès des PTF (ii) la Coopération avec les autres parties prenantes pour l'appui technique dans la mise en œuvre du programme, (iii) la mise en œuvre le Document de Stratégie d'Appui-Conseil et (IV) le renforcement des capacités des peuples autochtones, les coopératives et les CTD aux changements climatiques.

- **Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics**

Cet objectif sera opérationnalisé par la **Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques.** Quatre principales actions ont été identifiés à cet effet, à savoir : (i) Mise en place et fonctionnement d'un dispositif de communication interne ; (ii) Élaboration des outils de plaidoyer du PADI-Dja en vue d'associer les PTF à la réalisation de ses objectifs ; (iii) Mise en place d'un dispositif d'information-éducation-communication-sensibilisation (IECS) du Programme en direction des acteurs dans sa zone d'intervention et (iv) Mise en œuvre d'un dispositif de Communication publique du Programme en direction de ses partenaires stratégiques (et du Public).

- **assurer la gestion du programme**

La réalisation de cet objectif incombe principalement à la **Section Administrative, Financière et Comptable**. Pour y parvenir, trois actions ont identifiées à savoir : la dotation de l'UOGP des nécessaires ressources (matérielles, physiques et financières) en vue de la réalisation des missions ; la contractualisation des acticités au niveau de la Commission Spéciale des Marchés (CSPM) et le suivi-évaluation du Programme.

II. PHASAGE ACTUALISE, MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES ET CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME

A. PHASAGE ACTUALISÉ DU PROGRAMME

Le tableau ci-dessous présente le phasage de la mise en œuvre du Programme pour la période 2023-2030. Compte tenu des résultats de l'évaluation de sa mise en œuvre au cours de la période 2016-2022, 05 objectifs ont été définis pour la période 2023-2030. Le phasage du Programme, conformément au décret de création du PADI-Dja étant de cinq ans par phase, la quatrième phase va de 2023 à 2027. Elle sera suivie d'une cinquième phase dédiée à la consolidation des acquis du Programme.

Tableau 4: Phasage actualisé du Programme

Phases	Objectifs visés	Périodes
Phase 4	1) Améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement. 2) Mettre en œuvre une synergie d'action entre les parties prenantes impliquées et développer les activités de renforcement de capacité et d'appui conseil pour les communes. 3) Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la boucle du Dja. 4) Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics ; 5) Assurer la gestion du programme.	2023 à 2027
Phase 5	Consolider les acquis dans la mise en œuvre de l'ensemble du programme.	2028 à 2032

A. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME :

Le cadre logique est un outil qui permet de consolider l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet. Il permet de planifier des projets ciblés sur les objectifs et facilite également les évaluations.

Tableau 5: Cadre logique du Programme

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Améliorer les conditions de vie des populations et promouvoir les échanges transfrontaliers de ladite zone, à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socioéconomiques de développement et d'appui institutionnel	Pourcentage de la population cible pouvant bénéficier des services d'approvisionnement en eau potable, d'écoles primaires, des services de santé primaire, de routes praticables, d'un habitat décent, des services d'organismes de commercialisation et de crédits	Enquête	Adhésion des partenaires techniques et financiers
Objectif Spécifique : **Composante DDRC**	Améliorer les revenus des populations rurales par la mise en place d'un écosystème de développement socioéconomique de la zone d'intervention du programme axé sur les chaînes de valeurs industrielles dans les filières forêt/bois, agro-industrie, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement	Pourcentage des membres des coopératives dont le revenu moyen a été amélioré	Enquête	Bonne gouvernance au sein des coopératives et des entreprises
Action1	Développement des systèmes de productions durables et résilientes aux changements climatiques	Nombre de filières résilientes aux changements climatiques développés	Rapports d'activités	
Action 2	Développement de la filière forêt/bois énergie	Nombre d'agro-entreprises/PME innovants créées dans la filière forêt/bois énergie	Rapports d'activités	
Action 3	Développement de l'écotourisme	Nombre de projets écotouristiques opérationnels	Rapports d'activités	
Action 4	Développement de l'épargne locale	Taux d'accessibilité des adhérents au crédit	Enquête	
Action 5	Amélioration de l'accès des populations aux intrants et petits outillages agricoles	Taux d'accessibilité des membres des coopératives aux intrants et petits outillages agricoles	Enquête	Disponibilité des intrants de qualité
Action 6	Développement de l'économie numérique	Nombre de projets opérationnels dans la filière économie numérique	Rapports d'activités	Bonne couverture de la zone du projet par la fibre optique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectif spécifique :</u> **Composante DISE**	Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques (routes, électricité, eau, soins de santé, habitat, éducation, télécommunications, etc…) et mettre en place les éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels dans la zone couverte par le PADI-Dja, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone	Pourcentage de la population pouvant bénéficier des services d'approvisionnement en eau potable, d'écoles primaires, des services de santé primaire, de routes praticables	Enquête	Adhésion des partenaires techniques et financiers
Action 1	Développement des infrastructures routières	Nombre de kilomètres de routes bitumées et routes en terre réhabilitées	Rapports d'activités du PADI-Dja PV de réception des ouvrages	
Action 2	Promotion des constructions durables	Nombre de variétés de constructions durables promues	Rapports d'activités du programme PV de réception des ouvrages	Adhésion des bénéficiaires
Action 3	Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Taux d'accès des populations à l'eau potable	Enquête	Adhésion des partenaires techniques et financiers
Action 4	Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé	Taux d'accessibilité des populations aux soins de santé	Enquête	
Action 5	Amélioration de l'accès des populations à l'électricité	Taux d'accessibilité des populations à l'électricité	Enquête	

Action 6	Développement des infrastructures scolaires	Nombre d'infrastructures scolaires opérationnelles	Rapport d'activités du PADI-Dja PV de réception des ouvrages	
Action 7	Développement des pôles urbains durables	Nombre de pôles urbains durables structurés	Rapport d'activités du PADI-Dja PV de réception des ouvrages	Implication des communes
Action 8	Développement des infrastructures de télécommunications	Nombre d'infrastructures de télécommunications opérationnelles	Rapport d'activités du PADI-Dja PV de réception des ouvrages	
<u>Objectif Spécifique :</u> **Composante CCAI**	Mettre en œuvre une synergie d'action entre parties prenantes et développer les activités de renforcement de capacités et d'appui conseil pour les communes	volume des ressources mobilisées taux d'appropriation des acquis par les communes	Conventions de financements Enquête	Forte adhésion et implication des communes
Action 1	Recherche des financements auprès des PTFs	Nombre de conventions de partenariats signés	Rapports d'activités du PADI-Dja	Disponibilité des partenaires
Action 2	Coopération avec les autres parties prenantes pour l'appui technique dans la mise en œuvre du programme.	Niveau de fonctionnement de la plateforme multi acteurs	Rapports d'activités du PADI-Dja	Adhésion des parties prenantes aux projets
Action 3	sensibilisation des peuples autochtones, des coopératives et des CTD aux changements climatiques	Nombre de personnes sensibilisées	Rapports d'activités du PADI-Dja	Adhésion des populations au projet
Action 4	mettre en œuvre le Document de Stratégie d'Appui-Conseil	Niveau de mise en œuvre du DSAC	Rapports d'activités PADI-Dja	collaboration des communes

B. MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES

La matrice d'actions prioritaires vise à accompagner la mise en œuvre du PADI-Dja. Elle permet de mettre en cohérence les actions et activités du Programme, conçues autour des axes stratégiques et des objectifs opérationnels.

Tableau 6: Matrice d'actions prioritaires du Programme pour la période 2023-2025.

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique Durable**	Améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement	Développement des systèmes de production durables et résilients aux changements climatiques	Développement d'une économie rurale adossée à la cacao culture	DDRC	MINEPAT MINDEVEL MINMAP DISE CCAI CCTRP SAFC COMMUNES SECTORIELLES PTF COOPERATIVES PRESTATAIRES DE SERVICES
			Développement de la filière vivrière		
			Développement de la filière apicole		
			Développement de la filière piscicole		
			Développement de la filière porcine		
			Développement des grands ruminants		
			Développement de la filière avicole		
		Valorisation de la filière bois et sous-produits	Développement de la filière PFNL	DDRC	Communes Sectoriels PTF
			Construction d'une centrale à biomasse		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique Durable**	Améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement	Développement de l'écotourisme	Identifier et réaliser les études techniques des potentiels sites écotouristiques dans la zone du PADI-Dja et réaliser un plan d'affaire	DDRC	MINEPAT MINDEVEL MINMAP DISE CCAI CCTRP SAFC COMMUNES SECTORIELLES PTF COOPERATIVES PRESTATAIRES DE SERVICES
			Construction et aménagement des différents sites écotouristiques identifiés		
			Renforcer les capacités des gestionnaires de sites touristiques		
			Accompagner les communes à la promotion des établissements écotouristiques mis en place		
		Développement de l'épargne locale	Mise en place des CCEC-MSC (Caisse Communautaire d'Epargne et de Crédit et Mutuelle de Santé Communautaire)		
			Mise en place des COOPEC		
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement**	Améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs	Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et petits	Appui direct aux coopératives par filière	DDRC	MINEPAT MINDEVEL MINMAP

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
socioéconomique Durable	industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement	outillages agricoles	Construction et équipement des agrishops		DISE CCAI CCTRP SAFC COMMUNES SECTORIELLES PTF COOPERATIVES PRESTATAIRES DE SERVICES
			Renforcement des capacités des gestionnaires des agrishops		
		Développement de l'économie numérique	Etude diagnostic des différentes filières de l'économie numérique		
			Accompagnement des start-up numériques à la mise en œuvre de leurs microprojets		
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique Durable**	Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité	Développement des infrastructures routières	réaliser les études techniques en vue de la construction de 1177 km routes	DISE	CCAI
			construire 100 km de routes		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
	et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.		réhabiliter 1500 km de routes en terre		
		Promotion des constructions durables	Renforcement des capacités des populations en constructions durables	DISE	CCAI DDRC
			Promouvoir la construction en matériaux minéraux locaux		
			Promouvoir la construction en produits forestiers locaux		
		Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable	Réhabiliter les mini-adductions d'eau et les forages	DISE	CCAI
			Construire des mini-adductions d'eau et les forages		
		Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé	Réhabiliter des établissements hospitaliers	DISE	CCAI
			Construire et équiper les établissements hospitaliers		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique Durable**	Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.	Amélioration de l'accès des populations à l'électricité	Etendre le réseau électrique existant	DISE	CCAI
			Construction des mini-centrales électriques solaires		
			Construire des mini-centrales hydroélectriques		
		Développement des infrastructures scolaires	Réhabiliter les salles de classe	DISE	CCAI
			Construire et équiper les salles de classe		
			Construire les blocs latrines dans les écoles		
		Développement des pôles urbains durables	Elaborer les documents de planification urbaine dans les 11 communes	DISE	CCAI
			Accompagner des communes au développement des pôles urbains durables		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 1 : **Mise en place d'un Écosystème de développement socioéconomique Durable**	Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.	Développement des infrastructures de télécommunications	réhabiliter des télé centres communautaires	DISE	CCCAI CCTRP
			réhabiliter les radios communautaires/communales	DISE	CCCAI CCTRP
			construire des télécentres communautaires	DISE	CCCAI CCTRP
			construire les radios communautaires/communales	DISE	CCCAI CCTRP
			équiper des télécentres communautaires	DISE	CCCAI CCTRP
			équiper les radios communautaires/communales	DISE	CCCAI CCTRP
			mettre en place des antennes relais de téléphonie mobile	DISE	CCCAI CCTRP

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 2 : Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme	Mettre en œuvre une synergie d'action entre parties prenantes impliquées et développer les activités de renforcement de capacité et d'appui conseil pour les communes	Recherche des financements auprès des PTFs	élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recherche de financement auprès des bailleurs de fonds	CCAI	Coordo, DDRC, DISE, SAFC, CCRTP, A/SE
			accompagner les composantes du Programme dans l'élaboration des divers documents de projet pour la recherche des financements additionnels auprès des bailleurs de fonds		
			Animer le cadre de concertation entre le PADI-Dja et les Partenaires Techniques et Financiers		
			suivre la mise en œuvre des conventions et partenariats signés par le Programme		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
	Mettre en œuvre une synergie d'action entre parties prenantes impliquées et développer les activités de renforcement de capacité et d'appui conseil pour les communes	Coopération avec les autres parties prenantes pour l'appui technique dans la mise en œuvre du programme.	Animer le cadre de concertation multi-acteurs		
			suivre la mise en œuvre des conventions et MOU		
		mettre en œuvre le Document de Stratégie d'Appui-Conseil	appuyer et renforcer les compétences techniques et institutionnelles des CTD et autres acteurs locaux	CCAI	Coordo, DDRC, DISE, SAFC, CCRTP, A/SE
			faciliter l'appropriation et le transfèrement des acquis du Programme aux CTD		
			Animer le cadre de concertation avec les CTD		
		Sensibilisation des peuples autochtones, des coopératives et des CTD aux changements climatiques	sensibiliser les peuples autochtones aux changements climatiques	CCAI	DDRC, DISE, SAFC, CCRTP, expert environnementaliste
			sensibiliser les coopératives aux changements climatiques		
			sensibiliser les CTD aux changements climatiques		

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
Axe 2 : Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme	Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics	Mise en place et fonctionnement d'un dispositif de communication interne	Produire les différents outils de communication interne	CCTRP	SAFC
			Animer des plateformes de communication internes		
		Mise en place d'un dispositif de plaidoyer du PADI-Dja en vue d'associer les PTF à la réalisation de ses objectifs	Elaborer une plaquette prospect du PADI-dja	CCTRP	CCAI/SAFC
			Faire participer le PADI-Dja aux événements nationaux et internationaux pouvant faciliter l'adhésion des PTF	CCTRP	CCAI/SAFC
			Traduire dans les langues des PTF les documents de référence du Programme (DOS, stratégies diverses, projets)	CCTRP	SAFC Consultant externe
Axe 2 : Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme	Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics	Mise en place d'un dispositif d'Information-Éducation-Communication-Sensibilisation (IECS) du Programme en	Mettre en place des centres d'écoute	CCTRP	Autres Composantes
			Renforcer les radios rurales ou communautaires existantes	CCTRP	DISE

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
		direction des acteurs dans sa zone d'intervention	Encadrer la production des émissions et débats radiophoniques	CCTRP	Autres Composantes
		Mise en œuvre d'un dispositif de Communication Publique du Programme en direction de ses Partenaires Stratégiques (et du Public)	Produire PADI-Dja Infos	CCTRP	Autres Composantes
			Faire fonctionner le site Internet du PADI-Dja		
			Organiser les interventions du PADI-Dja dans les médias d'influence	CCTRP	SAFC
			Produire des documentaires audiovisuels	CCTRP	SAFC Autres composantes
Axe 2 : Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme	Assurer la gestion du Programme	Dotation l'UOGP des nécessaires ressources (matérielles, physiques, et financières) en vue de la réalisation des missions	Gérer les ressources matérielles de l'UOGP	SAFC	Tous les responsables
			Gérer les ressources financières de l'UOGP	SAFC	
			Gérer les compétences de l'UOGP	SAFC	Tous les responsables
		Contractualisation des acticités au niveau de la Commission Spéciale de Passation	Assurer la contractualisation des projets issus des composantes opérationnelles	SAFC	CCAI

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Responsables	
				Principales	Associés
		des marchés (CSPM)	Prendre en compte les modifications des marchés dans le cadre des avenants dans les délais impartis	SAFC	CCAI
		Suivi évaluation du Programme	Tenir les sessions du Comité d'Orientation et de Supervision	SAFC	Tous les responsables + le Suivi évaluation
	Assurer la gestion du Programme		Assurer l'opérationnalisation du mécanisme de suivi évaluation	SAFC	Tous les responsables + le Suivi évaluation
			Suivre des Plans de Gestion Environnementale (PGE) des unités industrielles	SAFC	Suivi-évaluation et expert environnementaliste

Un cadre des résultats (voir annexe 2 p.55) a été élaboré à l'effet de suivre la mise en œuvre de la matrice d'actions prioritaires ci-dessus.

Chapitre 4 DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, FINANCEMENT ET SUIVI-EVALUATION

Le dispositif de mise en œuvre du PADI-DJA est constitué des organes stratégiques et opérationnels.

I. PILOTAGE STRATEGIQUE

Le pilotage stratégique comprend la tutelle technique et le Comité d'Orientation et de Supervision.

A. LA TUTELLE TECHNIQUE

Le PADI-Dja est placé sous l'autorité du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, et sous la tutelle technique du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à travers la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT).

B. LE COMITE D'ORIENTATION ET DE SUPERVISION

Le Comité d'Orientation et de Supervision (COS) assure la coordination et la supervision des activités, en liaison avec les administrations et les partenaires concernés. A ce titre il :

- valide les projets à exécuter ;
- s'assure que le programme est exécuté conformément aux objectifs initiaux ;
- approuve le plan d'action et le budget annuel ;
- examine et approuve le bilan des activités ;
- examine et approuve les rapports d'audits et les états financiers du programme dressé par un auditeur indépendant désigné à cet effet ;
- approuve l'organisation interne et les différents documents de mise en œuvre du programme ;
- approuve les conventions ayant une incidence sur le budget.

Le COS est composé de vingt-cinq (25) membres au minimum fixé par le Décret n^{0} 2014/4787/ PM du 26 décembre 2014, portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja et se réunit au moins une fois par semestre et, en tant que de besoin, aussi souvent que nécessaire, sur convocation de son Président.

II. PILOTAGE OPERATIONNEL

Le Décret de création du PADI-Dja a prévu deux organes opérationnels pour la mise en œuvre du programme à savoir : l'Unité Opérationnelle de Gestion du Programme et les antennes opérationnelles.

A. L'UNITE OPERATIONNELLE DE GESTION DU PROGRAMME (UOGP)

L'Unité Opérationnelle de Gestion du Programme (L'UOGP) est l'organe d'exécution du Programme chargé de :

- la planification, la programmation et l'exécution des activités du Programme en collaboration avec les administrations et organismes sectoriels, les institutions publiques et privées, les CTD et les autres acteurs ;
- la maitrise d'ouvrage des projets à exécuter dans le cadre du Programme ;
- du suivi de la mise en œuvre du Programme dans toutes ses composantes ;
- du suivi de l'exécution des cahiers de charges avec les promoteurs des différents projets à exécuter ;
- la préparation des sessions du COS ;
- la préparation des programmes d'activités et du budget annuel du Programme et sa transmission au COS et pour approbation ;
- l'élaboration des rapports annuels d'activités techniques, administratifs, financiers et comptables du Programme ;
- la préparation des documents techniques du Programme et des protocoles d'entente avec les partenaires ;
- la coordination des missions de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs et autres partenaires du Programme ;
- l'appui à l'identification, la formulation, la sélection des projets éligibles dans le cadre du Programme ;
- la centralisation des rapports d'activités de deux d'Antennes opérationnelles du Programme, ainsi que des missions de suivi-évaluation et leur intégration dans le rapport annuel d'activités du Programme ;
- l'organisation de l'évaluation de la première phase du Programme ;
- l'élaboration du document du Programme pour les phases suivantes ;
- l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du Programme ;
- la communication sur le Programme et l'échange d'information avec les acteurs impliqués.

L'UOGP est placée sous l'autorité d'un Coordonnateur et comprend :

- le Département du Développement Rural et Communautaire ;
- le département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques ;
- la Cellule de Coopération et Appui Institutionnel ;
- la Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques ;
- la Section Administrative, Financière et Comptable.

B. LES ANTENNES OPERATIONNELLES

Le Programme dispose de deux antennes opérationnelles dont une à Messamena l'Est et l'autre à Meyomessi dans le Sud. D'autres antennes opérationnelles peuvent être créees, en tant que de besoin, dans les communes impliquées dans le

Programme, par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, à la diligence du COS.

Les Antennes assurent :

- le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités du Programme sur le terrain ;
- l'élaboration des rapports d'activités et de programmation qu'elles adressent à l'UOGP selon les procédures arrêtées ;
- le suivi des prestataires de services pour toutes les sous-traitances liées à l'exécution du programme dans sa zone de compétence ;
- les missions d'appui technique, de supervision, d'audit et d'évaluation ;
- l'information et la communication sur les activités du Programme auprès des acteurs locaux de sa zone de compétence

Les différents acteurs de mise en œuvre des activités du Programme exécutent leurs missions suivant un schéma hiérarchique bien défini.

C. CADRE ORGANIQUE DU PROGRAMME

Les ressources humaines constituent l'un des principaux moyens essentiels à la mise en œuvre du Programme. En la matière, la gestion opérationnelle desdites ressources est encadrée par les dispositions réglementaire du décret **n°2014/4787/PM du 26 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente**. Ce Décret prévoit que le Programme dispose d'un personnel maximum de 20 personnes. Toutefois, il a été donné de constater que cet effectif ne permet pas un déploiement efficace dans la mise en œuvre des activités du Programme.

Aussi, au vue de l'étendue et du niveau d'avancement des activités, certaines compétences essentielles pour le bon fonctionnement du Programme ont été identifiées. Il s'agit notamment des postes de : responsable en suivi-évaluation, responsable en passation des marchés et responsable environnementaliste. L'organigramme ci-contre présente les principaux postes nécessaires au bon fonctionnement du Programme. Par ailleurs, afin d'accompagner les responsables dans l'exécution de leurs missions, un besoin en personnel d'appuis (cadres d'appui, chauffeurs, secrétaires, agents d'entretien) s'est également posé. Ledit besoin est estimé à dix personnes conformément à l'organigramme ci-dessus et au cadre organique en annexe 3.

Figure 3 : Organigramme de l'UOGP validé par le COS en sa 15e session pour un meilleur fonctionnement du Programme

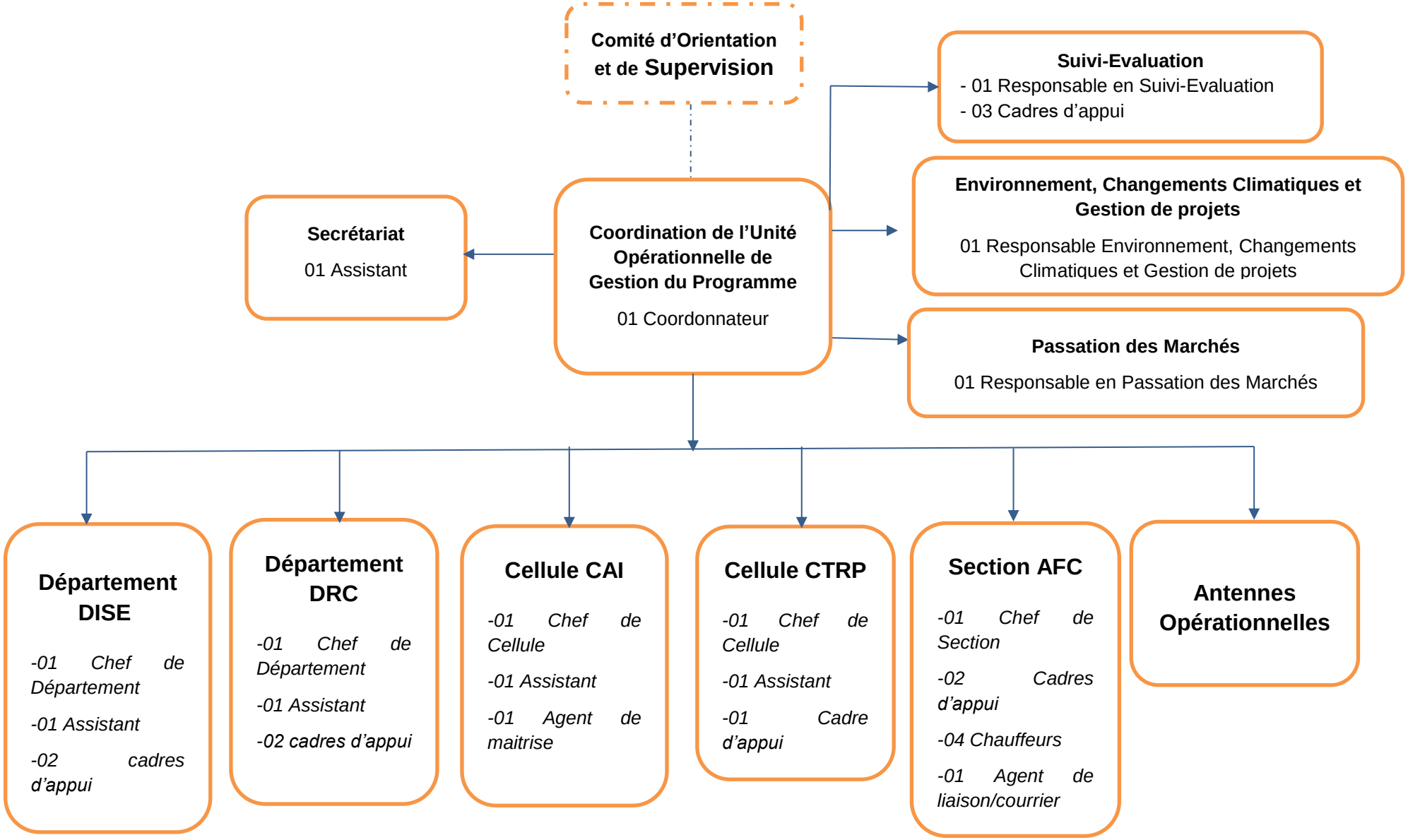

Effectif total : 30 personnes maximum au Siège + 14 personnes par Antenne

_____ : Lien hiérarchique

---------- : Lien fonctionnel

Figure 4: Organigramme d'une antenne opérationnelle validé par le COS en sa 15e session pour un meilleur fonctionnement du Programme

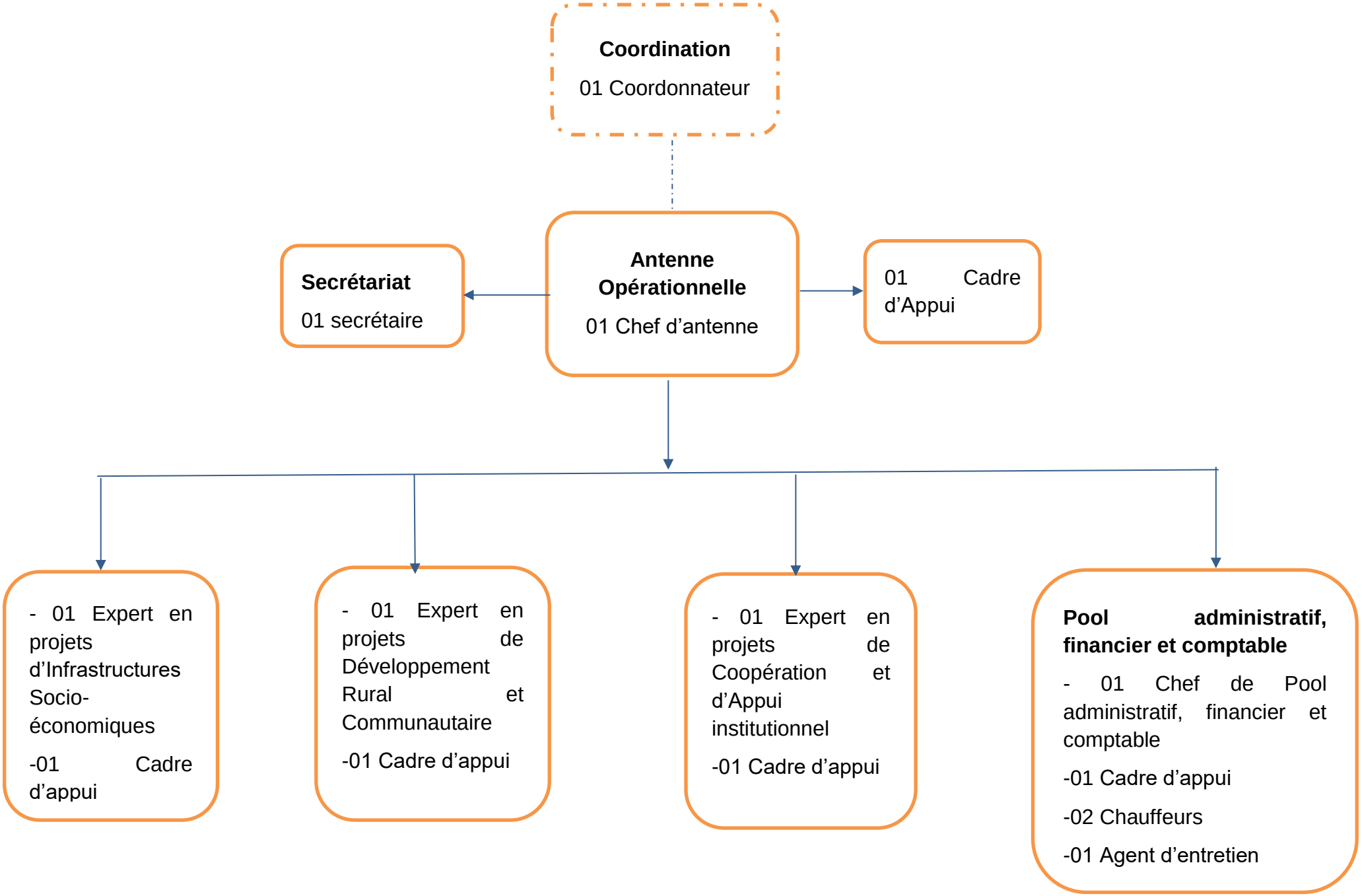

La présentation schématique du Programme tel que présentée ci-dessus montre que, l'UOGP est placée sous l'autorité d'un coordonnateur et comprend :

- la **coordination** constituée entre autre de :
  - un assistant au coordonnateur assurant le secrétariat ;
  - un responsable en suivi-évaluation ayant à sa supervision 03 cadres d'appui ;
  - un responsable en environnement, changement climatiques et gestion des projets.
- le **Département des Infrastructures Socioéconomiques (DISE)** comprenant 01 chef de département, 01 assistant et 02 cadres d'appui ;
- le **Département du Développement Rural et Communautaire (DDRC)** constitué également de 01 chef de département, 01 assistant et 02 cadres d'appui ;
- la **Cellule de Coopération et d'Appui Institutionnel (CCAI)** composé de 01 chef de cellule, 01 assistant et 01 agent de maitrise ;
- la **Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques (CCTRP)** avec 01 chef de cellule, 01 assistant, et 01 cadre d'appui ;
- et enfin la **Section Administrative, Financière et Comptable (SAFC)** qui comprend 01 chef de section, 02 cadres d'appui, 04 chauffeurs et 01 agent de liaison.

Les responsables en suivi-évaluation, environnement, changements climatiques et gestion de projets et en passation des marchés ont rang et prérogatives des chefs de département.

Les cadres organiques de l'UOGP et de l'antenne opérationnelle sont en annexes du document.

III. FINANCEMENT DE LA STRATEGIE

Le financement de la stratégie se fera à travers plusieurs sources, à savoir : le Budget de l'Etat, les ressources des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les contributions issues des conventions d'exploitation du fer de Mbalam.

A. LE BUDGET DE L'ETAT

Le MINEPA, en tant que tutelle technique, met à disposition du PADI-DJA un budget annuel pour la réalisation de ces activités. Toutefois, le Programme pourrait mener un lobbying, avec les CTD, auprès des autres départements ministériels pour l'inscription de certains projets matures dans leur BIP, en fonction des compétences respectives de ces derniers (MINEE pour les projets en eau et énergétiques, MINTP pour les projets routiers, MINHDU pour les pôles urbains et les documents de planifications urbaines, MINTOUL pour les projets touristiques…).

B. Partenaires Techniques Financier

Les apports financiers des Partenaires au Développement viendront soutenir ces efforts du Budget de l'Etat. Ainsi, Le Programme devra mener un lobbying pour signer des conventions de financement avec différents PTF (BAD, BM, BID …) afin d'accroitre son volume de ressources financières. Par ailleurs, le Programme devra prendre toutes les dispositions pour respecter les engagements auxquels souscrira la tutelle technique de manière à éviter les risques de faible (ou de non) consommation des ressources.

C. Les contributions issues des conventions d'exploitation du fer de Mbalam.

Ces financements peuvent être de trois types, à savoir : les contributions définies par la convention d'exploitation du fer de Mbalam, les financements destinés au développement de la zone d'impact tel que prévus dans la convention Mbalam et les financements destinés au plan de gestion environnemental et social du projet Mbalam et autres projets miniers structurants de la zone.

IV. Suivi-evaluation de la strategie

A. Objectif du suivi –evaluation

Le dispositif de suivi-évaluation constitue un maillon essentiel pour un bon suivi et évaluation d'un projet ou programme. Il est essentiel pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats et pour fournir des informations fiables et précises aux différentes parties prenantes. Le suivi-évaluation a pour rôle de mesurer et d'évaluer les indicateurs de performance afin de surveiller le progrès accompli sur la voie de l'atteinte des résultats fixés par le Programme. Ainsi, il permet d'éclairer la conduite et le pilotage des actions, de rendre compte de l'exécution des résultats et des effets des actions mises en œuvre, capitaliser la mise en œuvre des actions, des résultats et des effets pour faciliter la prise de décision.

A cet égard, un manuel de suivi-évaluation est nécessaire afin de décrire les différentes étapes y afférentes.

B. Description du dispositif de suivi evaluation du PADI-Dja

Le dispositif de suivi-évaluation est composé des différents intervenants et des outils de suivi-évaluation.

S'agissant des intervenants dans le dispositif de suivi-évaluation, est constitué plusieurs niveaux d'interventions et des outils appropriés. Il s'agit de :

Niveau 1 : il est constitué et des bénéficiaires, les Responsables de Composantes d'Antennes et des Chefs d'Antennes.

Les bénéficiaires font des réunions sur l'état d'avancement de leurs projets qu'ils consignent dans une fiche de suivi des activités simple qui est conçue à cet effet et mise à leur disposition. Les PV des réunions et les fiches de suivi des activités remplies sont transmis aux responsables de composantes d'antennes pour exploitation**. Les responsables des composantes d'antennes** suivent la matrice des activités, des extrants ainsi que les indicateurs. Ils élaborent un état d'avancement des activités en collaboration avec le Responsable d'Antenne. Les responsables de composante au niveau 1 travaillent directement avec les bénéficiaires pour collecter les données. Tous les procès-verbaux des réunions avec les bénéficiaires et éventuellement les livrets de chantiers sont transmis aux responsables d'antennes. **S'agissant des responsables d'antennes,** chacun en ce qui le concerne suit la matrice des activités, les indicateurs et les extrants desdites activités dans son antenne de compétence. Il élabore un état d'avancement hebdomadaire d'activités et transmet le rapport par voie électronique aux responsables de composante de l'UOGP. Une fiche de suivi des activités est conçue à cet effet.

Plusieurs outils pratiques sont utilisés lors de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation parmi lesquels, les procès-verbaux des réunions, rapports d'avancement d'activités, les fiches d'observation des données, les canevas des rapports mensuels, rapports trimestriels, les rapports semestriels et les rapports annuels qui contiennent les données de base nécessaires à la mesure des indicateurs. Un guide méthodologique et les manuels d'instructions seront remis à chaque responsable et aux personnels sous leur autorité.

Niveau 2 : Il est constitué des Responsables de Composante de l'UOGP

Les responsables des composante de l'UOGP suivent la matrice des activités, des extrants, le cadre des résultats et des indicateurs de performance, chacun en ce qui le concerne. Ils centralisent les données provenant du niveau 1, traitent et valident les données. Les données consolidées sont transmises au Suivi-Evaluation (état d'avancement hebdomadaire d'activités, canevas des rapports mensuels, rapports trimestriels, rapports semestriels et rapports annuels). Il faut noter qu'un état d'avancement hebdomadaire d'activité sous la supervision du Suivi-Evaluation sera effectué chaque semaine. Un guide méthodologique ainsi que les manuels d'instructions seront remis à chaque responsable de composante et les personnels sous leur autorité.

Niveau 3 : Il est constitué du responsable Suivi-évaluation.

Le responsable suivi-évaluation procède à la vérification des indicateurs, à leur agrégation et à l'élaboration du rapport du suivi-évaluation qui sera transmis aux principaux destinataires, en l'occurrence le Coordonnateur et les différents responsables de l'UOG.

En effet, de manière générale l'expert en Suivi-Évaluation est responsable de la :

- formalisation des outils du Système de suivi-évaluation, en l'occurrence le guide méthodologique, les manuels d'instructions, les fiches de collecte des données y compris des tableaux de bord pour l'évaluation par les intervenants ;
- préparation matérielle des missions de supervision et exploitation des rapports y afférents ;
- l'organisation des études d'évaluation d'effets et d'impacts et l'exploitation de leurs résultats ;
- l'appui technique des personnels et des bénéficiaires en charge de la collecte des données à travers des formations adaptées en matière de suivi-évaluation ;
- la gestion du système de suivi-évaluation du programme à travers le guide méthodologique, les manuels d'instructions, les fiches de collecte des données et le rapportage ;
- la supervision de l'opération de collecte des données annuelles avec tous les acteurs du programme afin de disposer à la fin de l'année d'un rapport de suivi global contenant des informations sur l'état de réalisation des activités et les indicateurs de performance du programme.

Niveau 4 : Le Coordonnateur

Le Coordonnateur de l'UOGP s'assure que l'Unité de Coordination du Programme dispose d'un système central d'information basé sur la collecte, l'enregistrement et le traitement des données du Programme et ce en temps réel et sur une base pérenne. Il s'assure que le contrôle de qualité est effectué par chaque responsable de composante et le responsable Suivi-Evaluation.

Une fois les données portant sur les indicateurs collectées, leur qualité contrôlée et l'information centralisée, le Coordonnateur comparera ces données avec les données de référence (indicateurs de résultat) et les prévisions (indicateurs de performance). Il reçoit les conclusions hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles des responsables de composante et du responsable Suivi-Evaluation sur les progrès réalisés et fait les comptes rendus au Comité d'Orientation et de Supervision (COS) et au MINEPAT.

Niveau 5 : Le Comité d'Orientation et de Supervision (COS)

Le Comité d'orientation et de Supervision reçoit les rapports d'activités et formulent les recommandations appropriées lors des sessions organisées. Un rapport est adressé au Premier Ministre Chef du Gouvernement

Niveau 6 : Le MINEPAT

Le MINEPAT reçoit les rapports d'activités, les comptes rendu et formule des recommandations sous forme de note d'instruction ou procède à l'archivage. Il transmet le rapport des sessions du Comité d'Orientation et de Supervision au **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**.

Niveau 7 : Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le premier Ministre reçoit les rapports des différentes sessions du COS. Il procède à l'archivage ou formule des recommandations sous forme de notes d'instruction.

C. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information du PADI-Dja s'appuiera sur la collecte des données (hebdomadaires, trimestrielles, annuelles) issues des différents intervenants du dispositif de suivi-évaluation. Lesdites données seront analysées, traitées et stockées dans une base de données afin de disposer des statistiques nécessaires pour le suivi des extrants des différentes activités, et des indicateurs d'effets des actions des différentes composantes.

Le dispositif statistique sera fondé sur les principes directeurs suivants : (i) la définition des indicateurs précis de résultat à tous les niveaux (ressources, output, effets et impacts), (ii) la production des données de qualité (pertinence, fiabilité, régularité et accessibilité), (iii) l'utilisation effective des données pour la prise de décision ; (iv) le partenariat dans la conception et la gestion du système. La tutelle technique assurera l'opérationnalisation de ces principes directeurs à travers le programme 019 dans lequel est logé le PADI-Dja.

Figure 5: Processus de Suivi-évaluation avec ses différents outils

Tâches à réaliser	Acteurs	Outils utilisés	Niveaux
Collecte des données	Les responsables d'antennes EST et SUD. Les responsables déconcentrés des ministères impliqués Responsables de composantes responsable Suivi Evaluation les bénéficiaires des projets	Guide méthodologique Manuels d'instructions Compte-rendu Registres Fiches d'activités Rapports d'avancement PV des réunions Matrices d'activités Cadre des résultats	opérationnel
Traitement (traitement, analyse, contrôle qualité interprétations,	Responsables de composantes Responsables SE Coordonnateur	Guide méthodologique Manuels d'instructions Plan de travail Tableau de bord Rapports d'activités Matrice d'activités Cadre des résultats KPI	opérationnel
Assurance qualité Consolidation	Responsable Suivi-Évaluation, Coordonnateur	Tableau de bord Matrices Rapports d'activités Chaine des résultats Cadre des résultats	Opérationnel
Diffusion	Assistant de Suivi-Évaluation Coordonnateur Responsable de Communication	Rapport d'activités, Rapports de suivi Technique et financier, Rapports de Suivi des Résultats Base de données informatisée	Opérationnel
Utilisation	Responsable Suivi-Évaluation Coordonnateur MINEPAT	Chronos Base de données informatisées	Stratégique
	Comité d'orientation et de Supervision (COS) Compte-rendu Rapports	Compte-rendu Rapports	
Archivage	PM	Note d'instruction	Stratégique

Sources : DOS PADI-DJA, 2020

V. ANALYSE DES RISQUES

Le risque est une notion permettant de qualifier une situation et d'agir en conséquence. Il peut être considéré comme un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité, ou encore tout ce qui peut être considéré comme un frein à la mise en œuvre d'une activité. C'est aussi la probabilité d'occurrence d'une défaillance dans un processus. Le risque est également le produit de la probabilité et des conséquences d'un événement. S'il survient, l'événement peut avoir un impact positif (possibilité) ou négatif (menace) sur la réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels de l'organisation.

Une analyse sommaire des risques sera faite sur le plan institutionnel, organisationnel, économique et financier et sur le plan humain. Elle est complétée par une analyse des risques de processus par composante.

A. RISQUE INSTITUTIONNEL

Comme risque institutionnel la non révision du Décret N° 2014 /4787/PM du 26 décembre 2014, portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja, en son article 12 relatif à l'effectif du personnel et fixant ce dernier à 20 au maximum, pourrait impacter négativement l'exécution du Programme. Certains postes de travail ont été omis et s'avèrent nécessaires pour la bonne mise en œuvre du PADI-Dja, d'où l'importance de la révision du Décret.

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Mise en œuvre de la stratégie du Programme	Exécution inefficace du Programme	Non atteinte de certains résultats et augmentation des effets de non qualité	Effectif réduit et absence de certains postes clés dans le décret de création du Programme	Augmenter les effectifs et recruter 01 Responsable Suivi-évaluation 01 Responsable Environnementaliste 01 Responsable Passation des marchés	MINEPAT

B. RISQUE ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'ensemble des contraintes budgétaires actuelles auxquelles fait face le Cameroun, du fait de nombreuses crises, pourrait entrainer un statut quo des financements du Programme ou pire une baisse pour les années futures. Ainsi, la non signature des conventions avec les Partenaires Techniques et Financiers aggraverait la situation financière du Programme qui ne disposerait pas de ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités des composantes.

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Mise en œuvre de la stratégie du Programme	Exécution inefficiente du Programme	Non atteinte des résultats	Manque de financements	Recherche de partenaires techniques et financiers Création d'un groupe interne de travail sur la maturation des projets	Coordonnateur

C. Risque humain

L'insuffisance des ressources humaines, notamment liées aux non fonctionnement des antennes et à la non révision de l'article du Décret relatif au personnel pourrait entraver la bonne exécution et le suivi de certaines activités sur le terrain.

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Mise en œuvre de la stratégie du Programme	Non opérationnalisation des antennes et absence de certains postes clés	Non atteinte des résultats Suivi insuffisant des projets	Effectif réduit à 20 personnes dans le décret de création du Programme	Augmenter les effectifs et recruter 01 Responsable Suivi-évaluation Rendre progressivement opérationnel les antennes	MINEPAT

D. Risque de processus

Le processus peut être définit comme « Ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforment les éléments d'entrée en éléments de sortie » (ISO 2000). L'approche processus est donc **«** Une méthode d'analyse et de modélisation dont un des buts est de travailler collectivement sur l'amélioration de l'efficacité d'une organisation » (HANS BRANDENBURG et al, 2003). C'est aussi « L'application d'un système de processus au sein d'un organisme, ainsi que l'identification, les interactions, le pilotage et le management de ces processus » (ISO 9001).Une valeur ajoutée est produite à chaque processus : (i) données d'entrées mesurables (flux d'information, flux matériel), (ii) données de sortie mesurables (flux d'information, flux matériel), (iii) une provenance ou fournisseur, (iv) un client ou une destination, (v) moyens (personnel, les finances, les installations, les équipements, fournitures etc.), (vi) les acteurs (parties intéressées ou parties prenantes, (vii) les méthodes ou instructions, ou protocoles, (viii) les indicateurs et objectifs.

Dans une organisation on distingue trois types de processus :

- Le processus de pilotage avec entre autres : le contexte, le leadership, le planning des opportunités et des risques, l'évaluation des performances et l'amélioration
- Le processus de réalisation des activités opérationnelles (axes stratégiques du programme).
- Le processus de support ou de soutien avec entre autres : les infrastructures, les ressources humaines et financières, le matériel roulant, la sensibilisation, la communication, les informations documentées (archives).

L'outil utilisé pour l'analyse des risques est l'AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets, leurs Causes et de leur Criticité). Ce dernier préconise la mise en place des mesures d'anticipation ainsi que la désignation des responsabilités. La méthode « 5 pourquoi M » en l'occurrence, les matières d'entrée ou données d'entrée, la méthode, les moyens, la main-d'œuvre, le milieu ou environnement de travail qui est un diagramme de causes à effets permettant de rechercher et de représenter de manière synthétiques les différentes causes possibles d'un problème. L'analyse des processus opérationnels est présentée sur le tableau ci-après :

Tableau 7: Risques de processus identifiés dans les composantes

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Composante Développement Rural et Communautaire					
Développement d'une économie rurale adossé à la cacaoculture	Faible résistance des plants aux changements climatiques	Diminution des rendements à l'hectare	Manque d'eau pour les plants de cacao pendant la saison sèche	Mettre en place un système d'irrigation des plants en saison sèche	DDRC
Agro écologie, adaptation aux changements climatiques et système de production vivrière durable (arachide, maïs, manioc, riz, banane plantain)	Faible rendement des parcelles cultivées pour la production vivrière	Revenu faible des bénéficiaires, refus d'adopter la technologie	Système cultural déficient	Rotation culturale, assolement, compost, irrigation et lutte antiérosive	DDRC
Développement de la filière apicole	Faible valeur ajoutée du miel biologique du Dja	Revenu faible des bénéficiaires	Absence d'indications géographiques du miel biologique	Mettre en place un processus de caractérisation et labellisation avec l'OAPI	DDRC
Développement de la filière piscicole	Rupture des cycles de production	Conflits avec les clients, perte de chiffre d'affaire	Absence de sources d'approvisionnement en alevins	Construire des éclosoirs et de production d'alevins à proximité des	DDRC

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
				pisciculteurs	
Développement de la filière porcine	Conflits entre les membres de la coopérative	Démission des membres de la coopérative	Répartition des bénéfices non conforme à la loi sur les coopératives	Intégrer le volet répartition des bénéfices dans le renforcement des capacités en gestion	DDRC
Développement des grands ruminants	Innovation difficile à adopter par les bénéficiaires	Perte de ressources financières	Culture des peuples autochtones Niveau d'instruction des bénéficiaires	Les bénéficiaires doivent être bien formés dans le domaine	DDRC
Développement de la filière avicole	Rupture du cycle de production	Conflits avec les clients, perte de chiffre d'affaire	Absence de sources d'approvisionnement en poussins d'un jour	Construire un centre de poussins d'un jour	DDRC
Construction d'une centrale à biomasse de 45 MW et 60000 t de biofertilisants	Mise en service de l'ouvrage difficile	Perte de chiffre d'affaire, valeur ajoutée et bénéfice	Ressources humaines inappropriées	Sélectionner un personnel qualifié, prévoir un stage des personnels clés d'un mois chez le constructeur	Coordonnateur du PADI-Dja
Développement des PFNL	Difficulté d'adoption de l'activité reboisement par les bénéficiaires habitués à la collecte	Projet non durable	Bénéficiaires non sensibilisés	Renforcer les capacités des bénéficiaires sur l'importance de la reconstitution de l'écosystème détruit par les industries de bois	DDRC
Développement de l'écotourisme	Eco-lodges non conformes aux besoins des touristes	Faible réservation des éco-lodges	Besoins des touristes non identifiés	Identifier les besoins des touristes nationaux et internationaux	DDRC
Mise en place des Coopératives d'Epargne et de Crédit /Caisses	Faible capacité de remboursement du crédit	Perte de capital, d'épargne, valeur ajoutée	Suivi technique insuffisant	Se rassurer de la rentabilité financière du projet de	Experte Crédit

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Communautaires				l'emprunteur Mettre en place une méthode répressive	
	Vol	Perte de capital, d'épargne, valeur ajoutée	Dispositif de sécurité non existant	Recruter un gardien de nuit	Maire
Construction et équipement des Agri shops	Conflits entre les membres de la coopérative bénéficiaire	Démission des membres de la coopérative	Répartition des bénéfices non conforme à la loi sur les coopératives	Intégrer le volet répartition des bénéfices dans le renforcement des capacités en gestion	DDRC
Composante Infrastructures Socioéconomiques					
Construire 1177 km de routes	Accès difficile aux ressources financières pour le projet	Objectifs non atteints Coûts de non qualité élevés	Non implication des bailleurs de fonds à toutes les phases du projet	Impliquer les bailleurs de fonds à toutes les phases du projet	DISE
	Inondation des infrastructures routières construites	Coûts de non qualités élevés	Pluies soudaines dues aux changements climatiques	Prendre en compte les aspects des changements climatiques lors de la phase de préparation du projet (cahier des charges)	DISE
Réhabiliter 1500 km de route en terre	Non implication des populations bénéficiaires (populations, CTD) à la mise en œuvre du projet	Routes non entretenues par les bénéficiaires	Aspects non spécifiés dans le cahier des charges des prestataires	Inclure la sensibilisation des populations et CTD à l'entretien des routes dans le cahier des charges du prestataire	DISE
Promouvoir la construction en matériaux locaux minéraux	Destruction de l'écosystème	Diminution des services de l'écosystème	Absence d'un plan de gestion environnemental	Mettre en place un plan de gestion environnemental	DISE/Environnement

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
Promouvoir la construction en produits forestiers locaux	Diminution des produits forestiers locaux	Durabilité du projet	Absence d'un plan de reconstitution de l'écosystème forestier y afférent	Mettre en place un plan de reboisement des produits forestiers locaux	DISE/DDRC/ Environnement
Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Non implication des populations bénéficiaires à la mise en œuvre du projet	Durabilité du projet	Aspects non spécifiés dans le cahier des charges des prestataires	Utiliser l'approche HIMO et les principes du développement communautaire dans le cahier des charges des prestataires	DISE
Construire les mini-centrales électriques solaires et hydro électriques	Pannes des centrales solaires et hydro électriques	Durabilité du projet	Absence d'un comité de gestion et de maintenance du projet	La mise en place d'un comité de gestion et de maintenance du projet doit figurer dans le cahier des charges du prestataire	DISE
Cellule de Coopération et Appui Institutionnel					
Maturation des projets	Difficulté de mettre en œuvre le processus de maturation des projets	Retards dans la mise en œuvre des projets Coûts de non qualité élevés	Les ressources du processus de maturation des projets ne sont pas pris en compte dans l'élaboration des outils de planification PTBA et CDMT	Planifier les ressources relatives à la maturation des projets du programme dans l'élaboration du PTBA et CDMT	CCAI
Mise en œuvre du DSAC	Niveau d'appropriation faible des projets du PADI-Dja par les communes	Durabilité des projets mis en œuvre par le PADI-Dja	Capital humain des communes en inadéquation avec les projets du PADI-Dja	Développer un pool d'innovation dans chaque commune avec un personnel qualifié capables de prendre en main les projets du	CCAI

Activités	Défaillance	Effets	Causes	Mesures d'anticipation	Responsable
				PADI-Dja	
Composante SAFC					
Gestion financière	Paiement tardif des décomptes	Inefficacité dans la mise en œuvre des projets, coûts de non qualité élevés	Procédures de paiement longues entre le programme et le MINFI	un contrôleur financier au programme	Coordonnateur
Passation des marchés	Contractualisa-tion tardive des marchés	Inefficacité dans la mise en œuvre des projets, coûts de non qualité élevés	Procédures de passation des marchés longues entre le programme et le MINMAP	Digitaliser les procédures de passation des marchés	Coordonnateur

E. RECOMMANDATIONS

Pour une réussite de la mise en œuvre du DOS et en vue d'une bonne gestion des risques suscités, il est suggéré les recommandations ci-après :

- développer le capital humain du programme dans certains domaines pointus en l'occurrence (i) veille et intelligence économique (ii) cycle de vie d'un projet (iii) Innovation (iv) le protocole de compétitivité (v) analyse de risque d'un projet (vi) les changements climatiques ;
- recruter un spécialiste en Environnement et des Changements Climatiques en attendant la modification éventuelle du décret de création ;
- confier l'activité de gestion des risques au service de suivi-évaluation ;
- moderniser le système de suivi-évaluation et renforcer les capacités des personnels à l'utilisation des outils y afférents.

Conclusion

La validation du DOS 2023-2030 marque le démarrage de la quatrième phase du PADI-Dja, et permet de définir les axes stratégiques et objectifs opérationnels qui guideront la mise en œuvre du Programme pour la période 2023-2030.

Le diagnostic de la phase 3, issu du : (i) bilan des principales réalisations 2020-2022, (ii) des conclusions de l'évaluation des effets sur les conditions de vie des ménages réalisée au mois de mars 2021 et actualisées en octobre 2022 montre que le bilan des principales réalisations du Programme à date est moyennement satisfaisant. L'analyse FFMO a permis de relever les points faibles qui entravent la bonne mise en œuvre des activités. Il s'agit entre autre de : (i) l'insuffisance du budget de l'État à financer les plans d'actions du Programme, (ii) la faible capacité de lobbying au bénéfice du Programme, auprès des acteurs nationaux et internationaux ; (iii) la faible maturation des projets.

Afin d'optimiser la mise en œuvre du Programme, trois leviers d'actions ont été identifiés : (i) finaliser la maturation des projets, (ii) augmenter le volume de financement du Programme, (iii) améliorer la participation des Communes. Ces leviers constituent les éléments sur lesquels le PADI-dja devra mettre un accent particulier pour améliorer sa performance au cours de la période 2023-2030.

A cet effet, deux axes stratégiques d'intervention du Programme ont été déclinés. Il s'agit de :

- **la Mise en place d'un écosystème de développement socioéconomique durable,** à travers les actions et activités des composantes DISE et DRC ;

- **la Mise en place d'un cadre de travail et de collaboration idoine entre les différentes parties prenantes du Programme,** à travers les composantes CCAI CTRP, et le SAFC.

En liaison avec les axes stratégiques déclinés, cinq (5) objectifs spécifiques ont été définis pour la mise en œuvre de la phase 4 du Programme. Chacun des objectifs correspondant à une composante, il s'agit de :

1) améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique, protection de l'environnement ;

2) mettre en œuvre une synergie d'actions et une mutualisation des parties prenantes et développer les activités de renforcement des capacités et d'appui conseil pour les Communes ;

3) améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone ;

4) contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics ;

5) assurer la gestion du programme.

En vue de la réalisation des objectifs suscités, une matrice d'actions prioritaires déclinant les activités a été élaborée, en tenant compte de la disponibilité des ressources (financière, humaine, matérielle), des défis et opportunités du Programme. Un cadre des résultats (voir annexe) fixant les valeurs de références et cibles des indicateurs de suivi du Programme a également été élaboré.

Annexes

Annexe 1 : Arbre à problèmes du Programme

Annexe 2 : Cadre des résultats du Programme

Annexes 3 : Décret de création du Programme

Annexes 4 : Décret fixant les règles régissant les Projets et Programmes

Annexe 5 : Termes de Référence de la révision du DOS du PADI-Dja

Annexes 6 : Liste des documents consultés

Annexe 1 : Arbre à problèmes du Programme

Annexe 1 : Arbre à problèmes du PADI-Dja

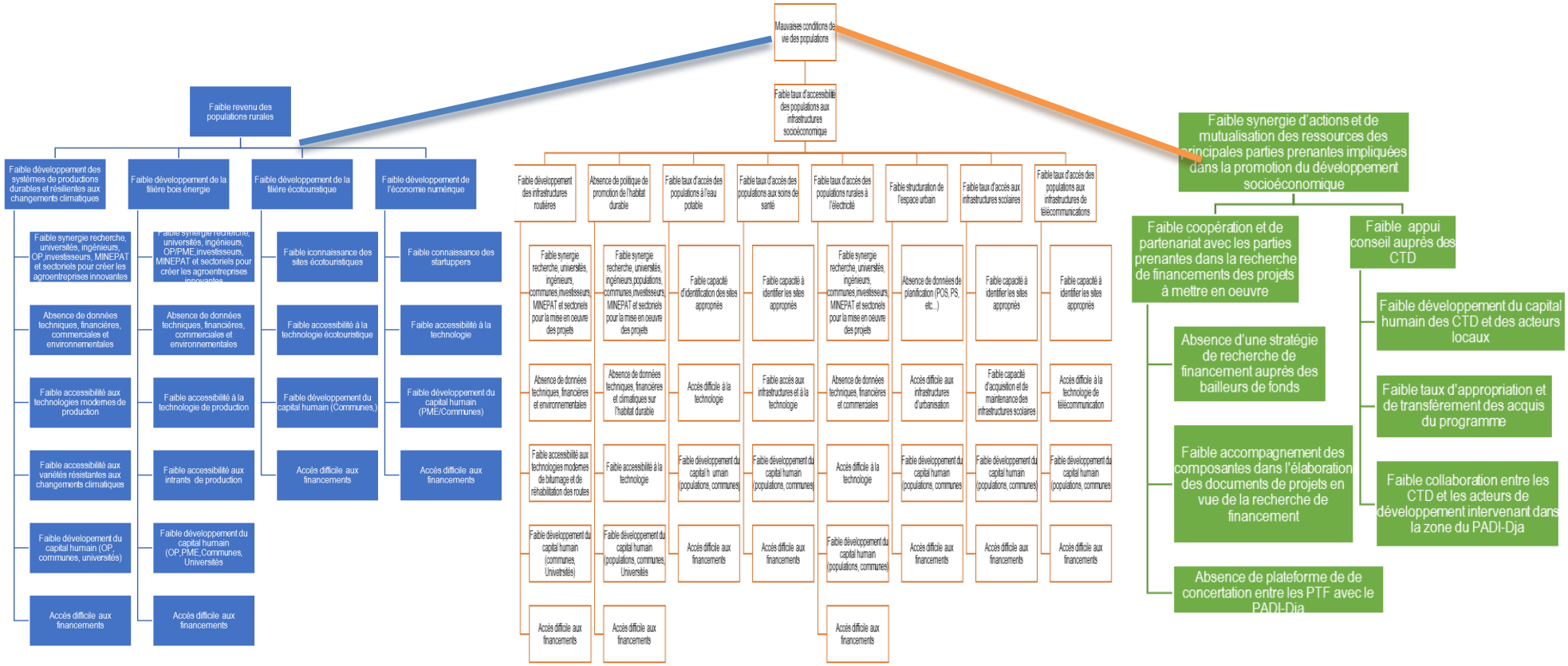

Annexe 2 : Cadre des résultats du Programme

Tableau 8 : annexe 2 Cadre des résultats

Intitulé de la composante : SECTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE (SAFC). **Objectif : Assurer la gestion du Programme**								
Indicateurs	Valeur de Reference 2022	2023	2024	2025	2026-2030	Sources de vérification	Méthode de vérification	Périodicité
Action 1 : Dotation de l'UOGP des nécessaires ressources (matérielles, physiques, et financières) en vue de la réalisation des missions								
Taux d'exécution du budget du Programme								
Taux d'avancement des tâches								
Action 2 : Contractualisation des acticités/Passation des marchés								
Nombre de marchés examinés								
Nombres d'avenants examinés								
Action 3 : Suivi évaluation du Programme								
Nombre de sessions annuels tenues						Rapport de suivi évaluation		
Nombres de missions de collecte de données								
Nombre d'étude d'évaluation des effets du Programme						Rapport d'évaluation		

Intitulé de la composante : Cellule de Communication, de Traduction et des Relations Publiques **Objectif : Contribuer à la visibilité et à la promotion du Programme auprès des différents publics**								
Indicateurs	Valeur de Reference 2022	2023	2024	2025	2026-2030	Sources de vérification	moyen de vérification	périodicité
Nombre d'outils de communication mis en place	14	16	16	16		Supports de communication disponible	Rapports mensuel d'activité	
Action 1 : Mise en place et fonctionnement d'un dispositif de communication interne								
Nombre d'outils de communication interne mis en place	7	1	0	0		Outils disponibles	Rapports mensuel d'activité	
Action 2 : Mise en place d'un dispositif de plaidoyer du PADI-Dja en vue d'associer les PTF à la réalisation de ses objectifs								
Nombre de PTF ayant reçu la plaquette	0	50				Outils disponibles	Décharge ou accusé de réception	
Action 3 : Mise en place d'un dispositif d'Information-Éducation-Communication-Sensibilisation (IECS) du Programme en direction des acteurs								
Nombre de Centres d'écoute mis en place	0	5	10	20		Compte-rendu d'activité des CE	Rapports trimestriels	
Nombre d'émissions et débats radiophoniques produits	24	36	52	52		Rapports de production	Rapports mensuels	
Action 4 : Mise en œuvre d'un dispositif de Communication Publique du Programme en direction de ses Partenaires Stratégiques (et du Public)								
Nombre de magazines produits et diffusés	6600	1650	3000	3000		Magazines disponibles	Rapport annuel d'activités	
Nombre d'interventions du PADI-Dja dans les médias d'influence	37	50	75	100		Articles de presse disponibles	Pressbook	

Intitulé de la composante : Cellule de Coopération et d'Appui Institutionnel (CCAI). **Objectif : Mettre en œuvre une synergie d'actions et une mutualisation des ressources des principales parties prenantes impliquées dans la promotion du développement socioéconomique et des acteurs directement impliqués dans des actions de développement dans la zone couverte par le PADI-Dja, et mettre en œuvre les nécessaires dispositifs de renforcement des capacités et d'appui institutionnel pour les communes dans la zone du PADI-Dja.**								
Indicateurs	Valeur de Reference 2022	2023	2024	2025	2026-2030	Sources de vérification	méthode de vérification	Périodicité
Nombre de projet de coopération et d'appui-institutionnel mis en place						Rapports d'activités, rapport d'évaluation, procès-verbaux, conventions de financement, comptes rendus	Rapport annuel d'activités	
Action 1 : Rechercher des financements additionnels auprès des PTF								
Nombre de projets ayant obtenus le visa de maturité	0	3	2	3		Rapport d'activité	X	
Nombre d'accords de financement obtenus	0	1	2	3		Convention de financement	X	
Action 2 : Coopération avec les autres parties prenantes pour l'appui technique dans la mise en œuvre du Programme								
Nombre de conventions et MOU signés et suivis								
Action 3 : Mise en œuvre du Document de Stratégie d'Appui-Conseil								
Nombre de personnels Communaux formés	1000	200	250	250		Rapport d'activité	X	
Nombre d'ateliers locaux d'appropriation et de renforcement des capacités réalisés	120	30	35	40		Rapport d'activité	X	
Nombre d'infrastructures transférées aux CTD	42	12	10	10		Rapport d'activité, procès-verbaux de mise en place	X	

Intitulé de la composante : Développement Rural et Communautaire **Objectif : améliorer les revenus des populations à travers le développement des chaines de valeurs industrielles durables, dans les filières forêt/bois, agro-pastorale, écotourisme, économie numérique et protection de l'environnement**								
Indicateurs	Valeur de Reference 2022	2023	2024	2025	2026-2030	Sources de vérification	Moyen de vérification	Périodicité
Action 1 : Développement des systèmes de productions durables et résilients aux changements climatiques.								
Nombre de Coopératives structurées et fonctionnelles	8	16	28	28	30	Certificats d'immatriculation		
Nombre de coopérateurs formés	120	240	420	420	450	Rapport validé		
Nombre de coopératives équipées (matériel et intrants)	8	16	28	28	28	Rapport validé		
Action 2 : Valorisation de la filière bois et sous-produits dérivés								
Nombre de Coopératives structurées et fonctionnelles	2	4	4	4	6	Certificats d'immatriculation disponibles		
Nombre de coopérateurs formés	40	80	80	80	120	Rapport disponible et validé		
Nombre de coopératives équipées (matériel et intrants)	2	4	4	4	6	Rapport validé		
Centrale à biomasse opérationnelle	0	0	0	1	1	Centrale à biomasse disponible		
Action 3 : Développement de l'écotourisme								
Nombre de sites écotouristiques aménagés et opérationnels	0	5	8	10	11	Procès- verbaux de réception disponibles		

Nombre de sites écotouristiques construits et fonctionnels	0	5	8	10	11	Rapport disponible et validé		
Nombre de communes accompagnées à la promotion des établissements écotouristiques	0	5	8	10	11	Rapport disponible et validé		
Nombre de gestionaires des sites formés	0	15	24	30	33	Rapport disponible et validé		
Action 4 : Développement de l'épargne locale								
Nombre de Caisse Communautaire d'Epargne et de Crédit couplée à la Mutuelle Sociale Communautaire (CCEC-MSC) opérationnelles	2	6	10	10	10	Certificat d'immatriculation		
Nombre de COOPEC opérationnel	0	1	2	2	2	Certificat d'immatriculation		
Nombre de gestionnaires formé	60	200	400	500	500	Rapports	Trimestrielle	
Action 5: Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et petits outillages agricoles								
Nombre d'agrishops construits et équipés	0	2	4	6	8	procès-verbaux de réception définitive		
Nombre de gestionnaires formés	0	6	12	18	24	Rapport de formation	Annuelle	
Nombre de coopératives appuyées	0	6	12	18	24	Rapport de formation	Annuelle	
Action 6 : Développement de l'économie numérique								
Nombre de Coopératives et de start-up appuyés en équipements et matériels	0	0	2	4	6	Certificat d'immatriculation	Annuelle	
Nombre de membres de coopératives renforcés en capacités	0	0	30	60	90	Rapport de formation disponible	Annuelle	

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Nombre d'infrastructures construites et fonctionnels	62	15	15	15	80	Procès-verbal de réception ou de recette technique	-Analyse des rapports et PV recette technique -Descente de terrain	trimestrielle et annuelle.
Action 1 : Développement des infrastructures routières								
Nombre de km de routes étudiées	65	400	400	312	00	- Procès-verbal de recette technique - Rapport validé disponible	-Analyse des rapports d'étude -Consultation des PV de réception	semestrielle
Nombre de km de routes Construites	00	00	00	25	75	- Procès-verbal de réception des travaux - Contrat - PV réunion de chantier - Route construite	-Analyse des rapports et PV recette technique -Descente de terrain	annuelle
Nombre de km de route en terre réhabilitées	136	150	100	100	500	- Procès-verbal de réception des travaux - Route réhabilitée		semestrielle
Action 2 : Promotion des constructions durables								

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Nombre d'habitat en matériaux minéraux locaux construits	00	04	04	10	20	- contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Maison construite	- Analyse des rapports et PV recette technique - -Descente de terrain	semestrielle
Nombre d'habitat construction en produits forestiers locaux construits	00	00	02	02	10	- Contrat - PV réunion de chantier - Procès-verbal de réception des travaux - Maison construite	- Analyse des rapports et PV - Descente de terrain	semestrielle
Nombre de personnes formées en construction durable	00	50	20	20	100	- Rapport de formation - Fiche de présence de formation	- Consultation des fiches de formation	semestrielle
Action 03 : Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable								
Nombre de mini adductions d'eau et de forages réhabilités	00	02	02	05	10	- contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Forage construit	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	semestrielle

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Nombre de mini adductions d'eau et de forages construits	37	05	10	01	50	- Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Mini adduction construite		- annuelle
Nombre d'extension de réseau d'alimentation d'eau potable construites	00	00	02	02	10	- - Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Extension de réseau construit	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle
Action 04 : Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé								
Nombre d'établissements hospitaliers réhabilités	00	00	00	01	02	- Procès-verbal de réception des travaux - Etablissement hospitalier réhabilité	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Nombre d'établissements hospitaliers construits et équipés	00	02	00	02	05	- Procès-verbal de réception des travaux - Etablissement hospitalier construit		annuelle
Action 5 : Amélioration de l'accès des populations à l'électricité								
Nombre de km d'extension de réseaux électriques construits	00	03	05	05	50	- - Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Extension réseaux construite	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle
Nombre de minicentrales solaires construites	00	02	02	02	05	- Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Minicentrales solaires construites		annuelle
Nombre de minicentrales hydroélectriques construites	00	00	00	00	01	- contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Minicentrales hydroélectriques construites	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Action 6 : Développement des infrastructures scolaires								
Nombre de salles de classes réhabilitées	00	00	04	10	50	- Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Salles de classes réhabilitées	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle
Nombre de salles de classes construites et équipées	00	00	04	10	50	- Contrat - Procès-verbal de réception des travaux - Salles de classes construites		annuelle
Nombre d'écoles fournies en blocs latrines	00	00	11	11	33	-	-	-
Action 07 : Développement des pôles urbains durables								
Nombre de documents de planification urbaine élaborés	04	02	02	02	06	- Procès-verbal de CSRT - Documents de planification urbaine réalisés	- Contrat - consultation des documents de planification	annuelle

Intitulé de la composante : Département du Développement des Infrastructures Socioéconomiques (DISE). **Objectif :** Améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures socioéconomiques et mettre en place des éléments d'attractivité des investissements dans les projets industriels, respectueux de l'intégrité et de la sauvegarde de l'environnement physique sensible de la zone.								
Indicateur	**Valeur de Reference 2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026-2030**	**Sources de vérification**	**Méthode de vérification**	**Périodicité**
Nombre de pôles urbains construits	00	00	00	00	01	- Procès-verbal de réception des travaux - Pôles urbains principaux construits	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle
Action 08 : Développement des infrastructures de télécommunications								
Nombre d'infrastructures de télécommunication réhabilités	01	00	01	01	02	- Procès-verbal de réception des travaux - Télécentres communautaires réhabilités	- Consultation Contrat - Analyse PV réunion de chantier et de réception - Descente de terrain	annuelle
Nombre d'infrastructures de télécommunication construits et équipés	01	00	01	01	02	- Procès-verbal de réception des travaux - Radios communautaires/communales réhabilitées		
Nombre d'antennes relais de téléphonie mobile mises en place	00	00	05	05	50	- Procès-verbal de réception des travaux - Antennes relais de téléphonie mobile		

Annexe 3 : Cadre organique du PADI-Dja

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
****
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DUTERRITOIRE
****
SECRETARIAT GENERAL
****
DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
****
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MISE EN VALEUR DES ZONES FRONTALIERES
****

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
****
MINISTRY OF THE ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
****
GENERAL SECRETARIAT
****
GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
****
DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER AREA DEVELOPMENT
****

Cadre organique du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone Frontalière Adjacente (PADI-Dja)

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
Coordination				
Bureau du Coordonnateur	Coordonnateur	- Planification, programmation et exécution des activités du Programme, en collaboration avec les administrations et organismes sectoriels, les Institutions publiques et privées, les Collectivités Territoriales Décentralisées et les autres Acteurs au développement directement concernés - Coordination globale et suivi de la mise en œuvre du Programme dans toutes ses composantes - Préparation des sessions du Comité de Gestion - Préparation des programmes d'activités et du budget annuel du Programme - Élaboration des rapports annuels d'activités techniques, administratifs, financiers et comptables du Programme - Organisation de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale du Programme	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Agroéconomie, Génie Rural, Génie Civil, Aménagement du Territoire, Finances Comptabilité, Gestion Niveau de qualification : Bacc+ 5 au moins Expérience : 15 ans au moins dans la gestion des programmes et projets Qualités/ Habilités - Bonne connaissance des procédures administratives, financières et comptables du secteur public - Bonne connaissance des mécanismes de gestion des projets publics - Bonne connaissance de la politique de décentralisation - Sens de l'organisation et des responsabilités	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
			- Capacité d'adaptation - Aptitude à travailler en équipe - Bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats	
	Secrétariat Assistant du Coordonnateur	- Gestion du secrétariat du Coordonnateur - Réception, enregistrement et ventilation du courrier à l'entrée et à la sortie - Saisie et classement des correspondances et dossiers suivis par le Coordonnateur - Classement et tenue des archives des affaires directement suivies par le Coordonnateur - Gestion de l'agenda du Coordonnateur - Préparation matérielle des réunions en liaison avec les services concernés - Préparation des réunions du Comité de Gestion - Réalisation de tout autre travail de secrétariat	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Techniques administratives ; Droit ; Gestion ; etc. Niveau de qualification : BACC +3 au moins Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** - Grande disponibilité/discrétion Sens de l'organisation Maîtrise des outils bureautiques Maîtrise de l'utilisation de l'Internet Maîtrise des deux langues officielles Aptitude à travailler en équipe	01
	Responsable Suivi-évaluation	- Formaliser des outils du Système de suivi-évaluation, en l'occurrence le guide méthodologique, les manuels d'instructions, les fiches de collecte des données y compris des tableaux de bord pour l'évaluation par les intervenants ; - Organiser des études d'évaluation d'effets et d'impacts et l'exploitation de leurs résultats ; - Appuyer techniquement les personnels et les bénéficiaires en charge de la collecte des données à	***Exigences du poste*** Domaine de formation : tous domaines y compris le management des organisations, la gestion des projets, l'audit/contrôle de gestion ou autre. Niveau de qualification : BACC +5 au moins Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** - Grande	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		travers des formations adaptées en matière de suivi-évaluation ; - Gérer système de suivi-évaluation du programme à travers le guide méthodologique, les manuels d'instructions, les fiches de collecte des données et le rapportage ; - Visiter le terrain en vue de suivre et vérifier la production des extrants par les responsables de composantes, les responsables d'antennes et les bénéficiaires ; - Superviser l'opération de collecte des données trimestrielles, semestrielles et annuelles avec tous les acteurs du programme afin de disposer à la fin de l'année d'un rapport de suivi global contenant des informations sur l'état de réalisation des activités et les indicateurs de performance du programme.	disponibilité/discrétion Sens de l'organisation Maîtrise des outils bureautiques Maîtrise de l'utilisation de l'Internet Maîtrise des deux langues officielles	
	Cadres d'appui rattachés au SE	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par le Coordonnateur au responsable en SE - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre des activités du suivi-évaluation - Validation des TDR et DAO des différentes prestations - Vérification de la cohérence des TDR de la mise en œuvre des activités des responsables de composantes avec le cadre logique du DOS - Descente sur le terrain sur ordre du responsable du SE - Rapportage ou toute autre activité confiée par le Responsable SE	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Gestion des projets ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine des projets Niveau de qualification : au moins BACC +3 ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	03

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		- Collecte et analyse de données - Suivi des non-conformités et des actions correctives - Rédaction de procédures et de documents de qualité		
	Responsable Environnement, Changements climatiques et Gestion des projets	- Piloter la mise en place d'un système de management environnemental au sein de l'entreprise et participer à l'amélioration continue de ce système ; - Créer des outils d'évaluation des actions menées, et procéder, le cas échéant, à des optimisations ; - Effectuer une veille réglementaire permettant d'être au fait des évolutions législatives, normes et certifications en matière de HSE ; - Assurer la gestion des impacts environnementaux et la prévention des risques associés et mettre sur pied les procédures à suivre en cas de crise ou de situation d'urgence ; - Définir et organiser les actions de communication environnementale interne et externe ; - Émettre des propositions concrètes pour valoriser l'espace et mettre au point des technologies propres ; - Manager et animer les équipes ; - Piloter des projets liés au développement durable ; - Piloter la veille règlementaire.	***Exigences du poste*** Domaine de formation : environnement, chimie, biologie, études d'impact environnemental, en hygiène, sécurité et environnement, management de projet ou tout diplôme équivalent Niveau de qualification : BACC +5 au moins Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** • Excellente maitrise de la législation et de la règlementation environnementale • Très bonne connaissance des techniques spécifiques et des enjeux environnementaux dans tous les secteurs • Une excellente capacité à gérer des situations d'urgence et des priorités de terrain • Connaître les métiers de l'entreprise. Maîtrise des deux langues officielles	01
	Responsable Passation des Marchés	- Mettre en œuvre un mécanisme de suivi de la passation des marchés et du respect des délais, afin d'identifier à temps les sources potentielles de retard, et d'y apporter des solutions	***Exigences du poste*** Domaine de formation : gestion d'entreprise, en administration publique, en commerce, en ingénierie, en	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		appropriées ; - Appuyer les responsables de composantes en matière de passation de marchés durant la préparation et l'exécution des marchés ; - préparer les projets de dossiers d'appel sur la base des spécifications techniques validées par les responsables de composantes ; - Assurer la publication des avis d'appel d'offres dans les supports appropriés ; - établir les marchés à signer entre le maître d'ouvrage délégué et les entrepreneurs adjudicataires sélectionnés après appel d'offres ou consultation des fournisseurs et avis de non objection du bailleur de fonds(si requis) ; - Produire mensuellement une situation des marchés et contribuer à la rédaction des aspects relatifs à la passation des marchés dans le rapport du suivi financier	droit ou dans tout autre domaine connexe. Niveau de qualification : BACC +5 au moins Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** Devoir de réserve et discrétion Sens de l'accueil et dynamisme ; réactivité Aptitude au travail d'équipe, à la communication et à la collaboration avec divers corps de métier et un environnement multiculturel. Maîtrise des deux langues officielles	
Sous-total coordination				***08***
Services d'appui à la gestion				
Cellule de la Communication, de la Traduction et des Relations Publiques	Chef de Cellule	- Planification, organisation, coordination, des activités de la Cellule - Gestion des ressources affectées à la Cellule - Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication - Promotion de l'image de marque du Programme - Élaboration et mise en œuvre de la politique d'équipement informatique - Supervision de la réalisation et de	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Relations publiques, Communication d'entreprise, Multimédia, TIC, Niveau de qualification : BACC + 4 au moins Expérience : 10 ans d'expérience au moins dans le domaine de la communication et des relations publiques.	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		l'actualisation du site Web et des réseaux Internet/Intranet - Création des indicateurs de suivi de la performance des campagnes de promotion (baromètres de notoriété, analyse de la couverture presse, sondages d'opinion...) Organisation de la veille stratégique et de la communication de crise - Définition des modalités de la traduction, de l'interprétation en fonction du public, du contexte et selon les cibles/clients - Développement des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction, en relation avec les domaines d'activité du Programme - Contrôle de qualité de la traduction	***Qualités/ Habilités*** - Réactivité, rigueur, force de proposition, curiosité - Compétences techniques - Sens de l'organisation et des responsabilités - Capacité d'adaptation - Grande disponibilité - Aptitude à travailler en équipe	
	Assistant	- Conception de l'argumentaire promotionnel et de la charte graphique à décliner sur différents supports (flyers, brochure...) - Réalisation des produits de communication écrits visuels ou audiovisuels - Organisation des évènements permettant la rencontre avec le public ou les journalistes et les responsables du Programme - Organisation de la participation à des évènements marquants dans les domaines d'activité du Programme - Gestion du site web en relation avec les entités concernées et les prestataires - Conception et gestion des réseaux Internet/Intranet du Programme - Gestion des relations avec les prestataires de service	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Relations publiques, Communication d'entreprise ; Documentation ; etc. Niveau de qualification : BACC + 3 au moins Expérience : 05 ans au moins dans le domaine en organisation ou en cabinet ***Qualités/ Habilités*** - Réactivité, rigueur, curiosité - Compétences techniques - Sensibilité artistique et esthétique - Sens de l'organisation et des responsabilités	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
			- Capacité d'adaptation - Grande disponibilité - Aptitude à travailler en équipe	
	Cadre d'appui	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par le Coordonnateur au Chef de Cellule - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre de la stratégie de communication - Descente de terrain sur ordre du Chef de Cellule - Rapportage ou toute autre activité confiée par le Chef de Cellule	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Communication d'entreprise ; Documentation, etc Niveau de qualification : au moins BACC +3 ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	01
Section Administrative, Financière et Comptable	Chef de Section	- Planification, organisation des activités de la Section - Gestion des ressources affectées à la section - Exécution de la politique financière du Programme - Élaboration et de la mise en œuvre du budget annuel de l'UOGP - Suivi de la gestion de la subvention de l'État et des contributions des parties prenantes - Programmation et gestion des marchés publics - Élaboration et mise en œuvre de la politique de GRH - Gestion du fichier du personnel - Élaboration des états financiers et	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de catégorie 10 ou 11 ; Domaine de formation : Gestion administrative, financière et comptable ou autre**,** Droit, GRH Niveau de qualification : BACC + 4 au minimum Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** - Bonne connaissance et habilité en gestion administrative, financière et comptable ; - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		comptables - Comptabilité-matières - Gestion des stocks, en liaison avec les services utilisateurs - Relations avec les fournisseurs - Réalisation des inventaires, en liaison avec les autres services - Approvisionnements en matériels et fournitures de travail - Entretien préventif et suivi de la maintenance des bâtiments et des équipements - Gestion des moyens généraux (abonnements d'eau, d'électricité, de Téléphone/internet, gardiennage, etc.) - Gestion du parc automobile - Gestion et contrôle du patrimoine du Programme	- Bonne connaissance des procédures administratives et financières en vigueur dans l'administration publique - Bonnes connaissances du système des marchés publics - Aptitude à travailler en équipe.	
	Cadres d'Appui	- Exécution de la politique comptable du Programme - Élaboration des états financiers et comptables - Élaboration du bilan, du compte de gestion et des autres états financiers - Suivi des comptes de tiers - Élaboration des états de rapprochements bancaires - Suivi comptable des immobilisations - Conservation de la documentation et des pièces comptables - Préparation de la documentation Financière et comptable à tenir à la Disposition du Comité d'Orientation et de Supervision ou des auditeurs	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème catégorie au moins, Domaine de formation : Comptabilité et finance, Fiscalité, Comptabilité-matières ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au moins Expérience : 05 ans au moins. ***Qualités/ Habilités*** Bonnes connaissances des procédures administratives et financières en vigueur dans l'administration publique Sens de l'organisation et	02

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		externes - Établissement des déclarations fiscales et sociales dans le respect des échéances légales - Suivi mensuel des déclarations fiscales et sociales - Suivi de tous les mandatements de payement en ce qui concerne toutes les retenues fiscales et les cotisations de la CNPS - Suivi des paiements fiscaux par type d'impôt - Suivi des dispositions permettant le respect du calendrier fiscal - Suivi de l'imposition de toutes les dépenses assujetties aux retenues légales	des responsabilités Capacité d'adaptation Grande disponibilité/discrétion Aptitude à travailler en équipe	
	Personnel d'appui à la gestion	Chauffeurs (04) et Agent de liaison/courrier (01)		05
Sous-total service d'appui à la gestion				***11***
Services techniques				
Département du développement des infrastructures socio-économiques	Chef de Département	- Planification, organisation, coordination, suivi-évaluation des acticités du Département - Gestion des ressources affectées au Département - Conception et la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement des infrastructures socioéconomiques dans la zone de compétence du Programme - Mise en œuvre des projets de construction des infrastructures, routières, d'électrification, d'adduction d'eau, de développement urbain, d'éducation, de Santé publique, etc., transférés au Programme par les départements	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 11ème ou 12ème catégorie Domaine de formation : Aménagement du territoire, développement rural, génie civil/BTP, génie hydraulique/électrique, ou autre Niveau de qualification : BACC + 5 au minimum Expérience : 10 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement d'infrastructures de base ***Qualités/ Habilités***	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		ministériels ou les démembrements de l'État - Définition des indicateurs et des mécanismes de suivi des projets mis en œuvre par la Cellule - Définition des indicateurs d'évaluation des effets et de l'impact des projets mis en œuvre par la Cellule - Élaboration et mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de la Cellule - Exploitation des projets émanant des initiatives locales	- Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Expérience de suivi-évaluation des projets de développement - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Assistant	- Assistance au Chef de département dans l'exercice de ses missions selon une répartition de responsabilités formalisée - Contribution à des équipes-projets internes ou transversales mises en place par le Chef de Cellule ou le Coordonnateur - Toute autre activité assignée de façon ponctuelle ou permanente	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Aménagement du territoire, développement rural, génie civil/BTP, génie hydraulique/électrique, ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement d'infrastructures de base ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
			gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Cadre d'Appui	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par le Coordonnateur au Chef de département - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre des activités du département - Préparation des DAO des différentes prestations - Descente de terrain sur ordre du Chef de département - Rapportage ou toute autre activité confiée par le Chef de département	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Génie civil, génie rural, urbanisme, ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine des infrastructures Niveau de qualification : au moins BACC +3 ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	02
Département du développement rural et communautaire	Chef de Département	- Planification, organisation, coordination, suivi-évaluation des acticités du Département - Gestion des ressources affectées au Département - Conception et mise en œuvre d'une stratégie globale de développement rural et communautaire - Mise en œuvre des projets d'Agriculture, de Forêt et de Faune, d'élevage et de pêche, d'écotourisme, et d'artisanat - Organisation et mise en œuvre d'un fonds pour les initiatives locales - Définition des indicateurs et des mécanismes de suivi des projets mis	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 11ème ou 12ème catégorie Domaine de formation : Développement rural, Sociologie/économie rurale, micro finance ou autre Niveau de qualification : BACC + 5 au minimum Expérience : 10 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement rural et communautaire ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		en œuvre par la Cellule - Définition des indicateurs d'évaluation des effets et de l'impact des projets mis en œuvre par la Cellule - Élaboration et mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de la Cellule - Exploitation des projets émanant des initiatives locales	- Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Expérience de suivi-évaluation des projets de développement - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme - Bonne connaissance de la stratégie du secteur « développement rural »	
	Assistant	- Assistance au Chef de département dans l'exercice de ses missions selon une répartition de responsabilités formalisée - Contribution à des équipes-projets internes ou transversales mises en place par le Chef de Cellule ou le Coordonnateur - Toute autre activité assignée de façon ponctuelle ou permanente	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Développement rural, Sociologie/économie rurale, micro finance ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 à 10 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement rural et communautaire ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
			gestion de projets - Expérience de suivi-évaluation des projets de développement - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme - Bonne connaissance de la stratégie du secteur « développement rural »	
	Cadres d'Appui	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par le Coordonnateur au Chef de département - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre des activités du département - Préparation des DAO des différentes prestations - Descente de terrain sur ordre du Chef de département - Rapportage ou toute autre activité confiée par le Chef de département	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Agronomie, génie rural, génie civil ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine du développement rural Niveau de qualification : au moins BACC +3 ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	02
Cellule de Coopération et d'Appui Institutionnel	Chef de Cellule	- Planification, organisation, coordination, suivi-évaluation des acticités de la Cellule - Gestion des ressources affectées à la Cellule - Conception et mise en œuvre de la stratégie d'appui-conseil, d'appropriation et de transfert des acquis au bénéfice aux Collectivités territoriales décentralisées et	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 11ème ou 12ème catégorie Domaine de formation : Développement organisationnel, Développement social, appui-conseil institutionnel ou autre Niveau de qualification :	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
		- Mise en œuvre des projets de coopération, d'accompagnement et d'assistance institutionnelle - Mise en œuvre des projets de renforcement des capacités institutionnelles des acteurs locaux - Définition des indicateurs et des mécanismes de suivi des projets mis en œuvre par la Cellule - Définition des indicateurs d'évaluation des effets et de l'impact des projets mis en œuvre par la Cellule - Élaboration et mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de la Cellule - Exploitation des projets émanant des initiatives locales	BACC + 4 au minimum Expérience : 10 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement rural et communautaire ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Pratique de la méthodologie d'analyse des besoins de renforcement des capacités - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme - Bonne connaissance de la politique et du processus de décentralisation au Cameroun	
	Assistant	- Assistance au Chef de Cellule dans l'exercice de ses missions selon une répartition de responsabilités formalisée - Contribution à des équipes-projets internes ou transversales mises en place par le Chef de Cellule ou le Coordonnateur - Toute autre activité assignée de façon ponctuelle ou permanente	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Développement organisationnel, Développement social, appui-conseil institutionnel ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans le	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
			domaine du développement organisationnel ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonne pratique de la gestion de projets - Pratique de la méthodologie d'analyse des besoins de renforcement des capacités - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme - Bonne connaissance du processus de décentralisation au Cameroun	
	Agent de maitrise	Effectuer les tâches administratives relatives à la cellule	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Coopération, relations internationales, ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine du développement rural Niveau de qualification : au moins BACC ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	01

Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
Sous-total services techniques				***11***
Sous-total Unité Opérationnelle de Gestion et de Coordination				30

Antennes opérationnelles				
Unité de travail	**Poste de travail**	**Missions**	**Profil**	**Effectif**
Bureau du chef d'antenne	Chef d'Antenne	- Planification, organisation, coordination des activités de l'AOP - Gestion des ressources affectées à l'AOP - Suivi de la mise en œuvre des activités du Programme sur le terrain - Production des rapports d'activités et de programmation adressés à l'UGP - Suivi des prestataires de services pour toutes les sous-traitances liées à l'exécution du Programme dans sa zone de compétence - Réception, orientation et accompagnement des missions d'appui technique, de supervision, d'audit et d'évaluation - Échange d'informations avec les autres projets/programmes de développement dans sa zone de compétence - Gestion des relations avec les parties prenantes et les acteurs locaux, notamment l'information et la communication sur les activités du Programme - Suivi de la mise en œuvre des procédures telles que définies dans les manuels du Programme	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Administration générale, régies financières ou autre Niveau de qualification : BACC +3 au moins Expérience : au moins 10 ans de gestion dans une organisation ***Qualités/ Habilités*** - Bonnes connaissances des procédures administratives, financières et comptables du secteur public - Bonnes aptitudes en planification et gestion de projets - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Aptitude à travailler en équipe Grande capacité d'adaptation	02

	Secrétaires	- gestion du secrétariat et relations publiques ; - réception, enregistrement et ventilation du courrier à l'entrée et à la sortie ; - saisie et classement des correspondances des dossiers suivis au niveau de l'Antenne Opérationnelle ; - classement et tenue des archives de l'Antenne Opérationnelle ; - gestion de l'agenda de l'Antenne Opérationnelle ; - préparation matérielle des réunions de l'Antenne en liaison avec les Expert-projets et le Pool administratif, financier et comptable ; - Préparation matérielle des missions de terrain de l'UOGP en liaison avec les Expert-projets, le Pool administratif, financier et comptable et les acteurs externes concernés.	***Exigences du poste*** Statut : Agent de maîtrise Domaine de formation : Secrétariat, bureautique ou documentation. Niveau de qualification : BACC G1 ou équivalent Expérience : 2 ans ***Qualités/habiletés*** - Sens de l'organisation et des responsabilités - Courtoisie - Grande disponibilité - Discrétion - Bonne connaissance des outils bureautiques	02

	Cadres d'appui	- gestion du secrétariat et relations publiques ; - réception, enregistrement et ventilation du courrier à l'entrée et à la sortie ; - saisie et classement des correspondances des dossiers suivis au niveau de l'Antenne Opérationnelle ; - classement et tenue des archives de l'Antenne Opérationnelle ; - gestion de l'agenda de l'Antenne Opérationnelle ; - préparation matérielle des réunions de l'Antenne en liaison avec les Expert-projets et le Pool administratif, financier et comptable ; - Préparation matérielle des missions de terrain de l'UOGP en liaison avec les Expert-projets, le Pool administratif, financier et comptable et les acteurs externes concernés.	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Documentation, Techniques administratives, Informatique Niveau de qualification : BACC ou BTS ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	02
Pool des Experts techniques	Expert en projets d'Infrastructures Socio-économiques	- Suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures socio-économiques réalisés dans la zone de compétence de l'Antenne - Collecte et traitement, en vue de leur transmission à l'UCP, des idées de projets d'Infrastructures socio-économiques émanant des initiatives locales - Suivi des indicateurs de mise en œuvre des projets d'Infrastructures Socio-économiques dans la zone	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Aménagement du territoire, développement rural, génie civil/BTP, génie hydraulique/électrique, ou autre Niveau de qualification : BACC + 5 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans	02

		de compétence de l'Antenne - Préparation des rapports périodiques et autres documents relevant du domaine de compétence - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de l'Antenne - Accompagnement des missions d'appui technique et de supervision	le domaine du développement d'infrastructures de base ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Cadre d'appui en infrastructures Socio-économiques	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par l'expert - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre des activités du département - Préparation des DAO des différentes prestations - Descente de terrain sur ordre du Chef de département - Rapportage ou toute autre activité confiée par l'expert	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Aménagement du territoire, développement rural, génie civil/BTP, génie hydraulique/électrique, ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement d'infrastructures de base ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités	02

			d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Expert en projets de Développement Rural et Communautaire	- Suivi de la mise en œuvre des projets de Développement Rural et Communautaire réalisés dans la zone de compétence de l'Antenne - Collecte et traitement, en vue de leur transmission à l'UCP, des idées de projets de Développement Rural et Communautaire émanant des initiatives locales - Suivi de la mise en œuvre du fonds pour les initiatives locales - Suivi des indicateurs de mise en œuvre des projets de Développement Rural et Communautaire dans la zone de compétence de l'Antenne - Préparation des rapports périodiques et autres documents relevant du domaine de compétence - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de l'Antenne - Accompagnement des missions d'appui technique et de supervision	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Développement rural, Sociologie/économie rurale, micro finance ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du Développement Rural et Communautaire ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	02
	Cadre d'appui en développement	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou	02

	rural et communautaire	l'expert - Elaboration des TDR des activités relatives à la mise en œuvre des activités du département - Préparation des DAO des différentes prestations - Descente de terrain sur ordre du Chef de département - Rapportage ou toute autre activité confiée par l'expert	11ème catégorie Domaine de formation : Aménagement du territoire, développement rural, génie civil/BTP, génie hydraulique/électrique, ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire ou dans le domaine du développement d'infrastructures de base ***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Expert en projets de Coopération et d'Appui institutionnel	- Suivi de la mise en œuvre des projets de Coopération et d'Appui institutionnel - Collecte et traitement, en vue de leur transmission à l'UOGP, des idées de projets de Coopération et d'Appui institutionnel émanant des initiatives locales - Suivi des indicateurs de mise en œuvre des projets de Coopération et d'Appui	***Exigences du poste*** Statut : Cadre de 10ème ou 11ème catégorie Domaine de formation : Sociologie/économie, micro finance ou autre Niveau de qualification : BACC + 3 au minimum Expérience : 05 ans dans un poste similaire	02

		institutionnel - Préparation des rapports périodiques et autres documents relevant du domaine de compétence - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de l'Antenne - Accompagnement des missions d'appui technique et de supervision	***Qualités/ Habilités*** - Aptitude à travailler en équipe - Bonne capacité de négociation - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse - Bonne pratique de la gestion de projets - Bonne connaissance de la stratégie et des domaines d'intervention du Programme	
	Cadre d'appui en coopération et appui institutionnel	- Analyse saisie et traitement des dossiers confiés par le Coordonnateur au Chef de Cellule - Elabore les TDR des activités relatives à la mise en œuvre du DESAC - Descente de terrain sur ordre du Chef de Cellule - Rapportage ou toute autre activité confiée par le Chef de Cellule	***Exigences du poste*** Domaine de formation : Coopération, relations internationales, ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine du développement rural Niveau de qualification : au moins BACC +3 ***Qualités/ Habilités*** Aptitudes à rédiger Sens de l'ordre et de l'organisation Discrétion/disponibilité Bonne connaissance des domaines d'intervention du Programme	02
Pool administratif, financier et comptable	Chef de Pool	- Participation à l'élaboration et du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) de l'Antenne - Exécution du budget de l'Antenne ; - Gestion des ressources	***Exigences du poste*** Statut : Cadre ; ***Exigences du poste*** Statut : Agent de maîtrise de 9ème catégorie Domaine de formation : Administration, finance et	02

		financières et de la trésorerie - Elaboration des états financiers et comptables - Collecte et traitement des besoins en matériel et fournitures - Gestion des stocks, en liaison avec les services utilisateurs - Entretien et de la maintenance des infrastructures et des équipements - Suivi de la gestion administrative du personnel de l'Antenne - Tous autres travaux relevant de son domaine de compétence, confiés par la hiérarchie	comptabilité ou autre Niveau de qualification : BAC +2 au moins ; Expérience : au moins 02 ans de pratique dans une organisation. ***Qualités/ Habilités*** Bonnes connaissances des procédures administratives et financières en vigueur dans l'administration publique Maîtrise des logiciels de gestion financière et Comptable Intégrité/probité Sens de l'organisation et des responsabilités Discrétion/ disponibilité et rigueur	
	- Cadres	Sous l'autorité du Chef de Pool Administratif, Financier et Comptable : - Exécution des travaux techniques de secrétariat - Saisie des documents émanant des Experts - Accueil des usagers - Traitement du courrier et des parapheurs - Classement des actes et documents - Gestion des appels téléphoniques - Tenue des différents	***Exigences du poste*** Statut : Agent de Maitrise de 8ème catégorie Domaine de formation : Techniques administratives Niveau de qualification : BAC G1 ou équivalent Expérience : 05 ans ***Qualités/ Habilités*** - Grande disponibilité/discrétion Sens de l'organisation Maitrise des outils bureautiques Maitrise de l'utilisation de	02

		registres - Formalisation du courrier interne	l'Internet Maitrise des langues officielles Aptitude à travailler en équipe	
	Personnel d'appui à la gestion	Chauffeurs (04), Agent d'entretien (02)		06
Sous-total antennes				**28**
Total général				**58**

Annexe 4 : Décret fixant les règles régissant les Projets et Programmes

Annexe 5 : Termes de Référence de la révision du DOS du PADI-Dja

Annexe 6 : Décret de création du PADI-Dja

Annexe 7 : Liste des documents consultés

1	Vision 2035 du Cameroun 2012
2	Stratégie Nationale de Développement (SND30)
3	Loi portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
4	Objectifs de Développement Durable (ODD) 2015
5	Rapport sur les effets du PADI-Dja dans les conditions de vie des ménages
6	Plan de Développement de la Commune de LOMIE
7	Plan de Développement de la Commune de MESSAMENA
8	Plan de Développement de la Commune de MESSOK
9	Plan de Développement de la Commune de SOMALOMO
10	Plan de Développement de la Commune de NGOYLA
11	Plan de Développement de la Commune de MINTOM
12	Plan de Développement de la Commune de DJOUM
13	Plan de Développement de la Commune de MEYOMESSI
14	Plan de Développement de la Commune de MEYOMESSALA
15	Plan de Développement de la Commune de BENGBIS
16	Plan de Développement de la Commune de MINTOM
17	Stratégie nationale de gestion durable des eaux et des sols dans l'espace agro-sylvo-pastoral au Cameroun 2007
18	Projet de renforcement des capacités du secteur minier 2012
19	Centre d'Appui et de Promotion des Activités Minières 2003
20	Évaluation Stratégique Environnementale et Sociale du Secteur Minier au Cameroun-Tome 1 2016 23 Évaluation Stratégique Environnementale et Sociale du Secteur Minier au Cameroun-Annexes 2016
21	Évaluation Stratégique Environnementale et Sociale du Secteur Minier au Cameroun (ESES) Tome 2_Final 2016
22	Le potentiel minier du Cameroun 2016 2016
23	Loi portant sur le Code minier du Cameroun 2001
24	Étude de cadrage de développement du secteur minier et l'aménagement du territoire dans les régions de l'Est et du Sud du Cameroun 2015
25	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Est 2016
26	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Sud 2016

Equipe de rédaction

SUPERVISION GENERALE : ALAMINE OUSMANE MEY	Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du territoire
COORDINATION GENERALE : TCHOFFO Jean	Secrétaire Général
Président ZOUTENE DOUFENE	Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MEMBRES

KWADJIO Hervé Lys	ISP1, IGEPS
BAFAKAN Roger	Chef de Division des Affaires Juridiques
DEBOK NGHEMNING Guy	Directeur de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières
TEUBISSI Francis	Chef de Division du Suivi et de la Relance
TALATALA Blondeau	Coordonnateur PADI-Dja
SALLET DONO Mathurin	CCAI/PADI-Dja
NOAH ONGOLO Gérard	CSAF/PADI-Dja
NTIECHE Germaine	DIADR
BALLA AVA William Pascal	CELCOM / PADI-Dja
ABANDA MBASSI Dieudonné	CDISE/ PADI-Dja
MODO Roger Junior	CDDRC/ PADI-Dja
ENYEGUE ATEBA Michel	Consultant SE
BINDZI ISSAC	Consultant

RAPPORTEURS

NGAZOA Joëlle Marguerite	CEA4/CAAI
FEUDJIO Stéphanie Charlie	Cadre/CAAI
BOUMA Elodie épse MVONDO	ASS/SE PADI-Dja
NOULIE Délisse Roméo	CEA1/ CESA
DOBARA SIRI Fidèle	CESA
DIWOUTA	Cadre/DAJ